

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2757 - MARDI 8 NOVEMBRE 2016



Le nouveau siège de l'UDPS à Limete,

ÉVÈNEMENTS DES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Le gouvernement
tance l'UDPS

Les forces de l'ordre ont mis la main, le 5 novembre, sur Bopoko Lifula Héritier, le principal animateur des forces de progrès et de défense de la jeunesse du parti d'Étienne Tshisekedi, un des commanditaires et organisateurs présumés des pillages des armes et munitions de guerre dans plusieurs commissariats de police de la capitale lors des tristes événements du 19 septembre. Au risque d'être considéré comme complice des faits graves mis à charge de ce dernier,

l'UDPS est exhorté à collaborer avec la justice pour tirer ce dossier au clair. C'est ce qui ressort du communiqué du gouvernement publié le 7 novembre. L'exécutif national se dit surpris « de voir une formation politique ayant pignon sur rue compter parmi ses cadres un personnage aussi problématique au regard de son passé et des présomptions des faits criminels qui lui sont imputés ».

Page 13

SUD-KIVU

Plus de protection onusienne
pour Denis Mukwege

Depuis l'attentat contre son domicile, le chirurgien qui continue de vivre avec sa famille dans l'enceinte de l'hôpital de Bukavu sous la protection onusienne n'aura plus droit à ce privilège. C'est ce qu'a révélé le Dr Denis Mukwege dans une récente interview accordée au journal Le Monde à l'occasion de la sortie de son autobiographie intitulé « Plaidoyer pour la vie ». Ce fait est cependant loin de le décourager dans son apostolat. Bien au contraire, il croit le moment venu de communiquer au monde la tragédie des femmes du Sud-Kivu dont les corps sont devenus des champs de bataille et qui ont besoin d'une assistance à l'échelle internationale. Son nouveau combat consiste dorénavant à « convaincre les leaders d'éradiquer le viol avec la même détermination que celle mise pour les armes biologiques, chimiques et nucléaires ».

Page 12



Dr Denis Mukwege

13^e COUPE
DE LA CONFÉDÉRATIONTP Mazembe
s'approprie
le trophée sans
fioriture

Les Corbeaux de l'ex-Katanga ont infligé une cuisante défaite aux Algériens de Mouloudia Olympique de Bejaia en finale retour de la 13^e édition de la Coupe de la Confédération, remportant leur septième sacre continental. C'était le 6 novembre dans son stade de Kamalondo City à Lubumbashi. Quatre buts à un, tel est le score définitif de cette rencontre dominée totalement par les protégés du président Moïse Katumbi absent du stade pour des raisons bien plus politiques que sportives.

Après le match à égalité d'un but partout une semaine plutôt à Blida en finale aller, les joueurs du coach français Hubert Velud étaient déjà dans les bonnes dispositions d'esprit afin de remporter pour la première fois le trophée de la Coupe de la Confédération, le seul trophée qui manquait à leur vitrine bien garnie.

Page 14

L'APRÈS 19 DÉCEMBRE

Félix Tshisekedi réaffirme la nécessité
de définir un « régime spécial »

Au cours d'une conférence de presse organisée le 4 novembre en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg par la représentation de l'UDPS, son secrétaire général adjoint chargé des questions politiques, juridiques, diplomatiques et de communication a indiqué que face au danger de déstabilisation que court la RDC, le Rassemblement a proposé un schéma de sortie de crise qui consiste à organiser rapidement un vrai dialogue conformément à la résolution 2277 des Nations unies et qui se penche sur la gestion du pays pendant la période de transition.

Celle-ci ira de la fin du mandat présidentiel le 19 décembre à la tenue des élections présidentielle et législatives. D'où, a-t-il dit, la nécessité de définir un régime spécial devant assurer la gestion du pays de manière à organiser sans tarder ces élections dans le respect de la Constitution et des normes démocratiques.

Page 12



Les orateurs pendant la conférence de presse

ÉDITORIAL

Petits, moyens ...

Alors que notre pays met tout en œuvre pour sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve plongé du fait de la réduction brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux et tandis que son gouvernement s'emploie à concrétiser le programme de « rupture » fixé par le président de la République il devrait être clair pour tout le monde que ce sont les petits et les moyens acteurs de la vie économique qui permettront cette sortie de crise. Mais ce n'est, hélas pas le cas comme en témoignent le harcèlement administratif et fiscal, le très faible accès au crédit bancaire, l'absence de retombées des grands projets de l'Etat qui freinent, bloquent le développement de ces entrepreneurs.

Même si les grands groupes industriels et financiers, publics ou privés, tiennent le haut du pavé chez nous comme ailleurs il devient chaque jour plus évident que les artisans, les agriculteurs, les pêcheurs, les commerçants, les marchands, qu'ils travaillent seuls ou qu'ils emploient un personnel plus ou moins nombreux, jouent un rôle clé dans l'émergence économique et sociale. Surmontant, grâce aux nouvelles techniques de la communication, la barrière qu'élevaient l'espace et le temps ils sont de plus en plus en prise directe avec le marché et la mobilité ainsi acquise leur permet de répondre très rapidement aux attentes des consommateurs proches ou lointains.

Le niveau de vie des Congolais ne pouvant que s'élever dans les années à venir il importe au plus haut point d'aider les petites et moyennes entreprises, mais aussi ceux et celles qui exercent seuls leur métier à développer librement leurs activités. Pour y parvenir dans les meilleurs délais il faut que la puissance publique réduise autant que faire se peut les contraintes de toute nature qui freinent ce développement. Alors, en effet, l'on verra se créer un marché intérieur infiniment plus dynamique que celui qui nous entoure aujourd'hui et se réduire simultanément le chômage qui plombe les nouvelles générations avec un risque croissant de désordres sociaux.

Si l'on ajoute à ce qui précède le fait que l'aide ainsi portée aux P.M.E. ne peut qu'accélérer le développement des villes et des villages de l'hinterland congolais, il devient évident qu'il s'agit bien là d'une priorité absolue pour l'action gouvernementale en cours et à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

Génération Z appelle les jeunes à la prise de conscience



Une vue des jeunes lors de l'assemblée générale de GZ (photo adiac)

L'association Génération Z (GZ) a tenu, le 6 novembre à Brazzaville, une assemblée générale avec les jeunes brazzavillois. Objectif : écouter les jeunes, recueillir leurs doléances, mais aussi et surtout les inciter à la créativité afin que leur vie future soit meilleure.

Cette rencontre juvénile interactive très conviviale, supervisée par Antoine Bienaimé Obam'Ondon, président de GZ, a permis aux jeunes venus de tous les arrondissements de Brazzaville d'identifier les principaux problèmes qui freinent leur épanouissement.

Dans les échanges avec les responsables de GZ, les jeunes ont martelé sur la formation qualifiante, l'emploi, bref, tout ce qui concourt au bien-être de la jeunesse.

« En tant que plateforme d'échanges et de mobilisation des jeunes, nous avons échangé avec ces jeunes pour recueillir leurs doléances en vue de les transmettre

au plus haut sommet de l'Etat. Nous leur avons dit que la GZ est désormais votre porte-voix », précise le président d'honneur de GZ, Innocent Dimi.

En recueillant les doléances de ces jeunes, l'objectif de GZ est de les inciter à s'engager pleinement dans le processus de développement du pays et de promouvoir la gouvernance inter générationnelle, pour laquelle elle en fait un leitmotiv.

Saisissant de l'occasion, le président de GZ a exhorté les jeunes à prendre conscience de leur avenir en bannissant des comportements barbares et inciviques, capables de troubler l'ordre public et la paix sociale. Au cours de cette rencontre, GZ a présenté ses nouvelles instances dirigeantes composées d'un bureau exécutif national de 12 membres présidé par Antoine Bienaimé Obam'Ondon.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NONZIZI B..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARTENARIAT

La Banque mondiale sensibilise ses partenaires locaux à la gestion environnementale et sociale

Un atelier sur les politiques de sauvegarde environnementale et sociale des activités financées par le groupe de la Banque mondiale s'est ouvert lundi à Brazzaville. Il réunit des porteurs de projets de développement local, cadres des ministères et acteurs de la société civile.

Pour conduire les trois jours des travaux d'atelier, la Banque mondiale a dépêché une mission d'experts qui séjourne depuis le 6 novembre dernier à Brazzaville.

Les politiques de sauvegarde de la Banque sont des mécanismes ayant pour but de prévenir et/ou atténuer les impacts négatifs que pourraient avoir les projets qu'elle finance sur les populations et sur l'environnement, et d'optimiser les impacts positifs.

« L'une des grandes préoccupations de la Banque mondiale est d'évaluer et gérer efficacement les impacts environnementaux et sociaux des projets que

nous finançons ; c'est la raison d'être de cet atelier », a indiqué Djibrilla Issa, représentant résident de la Banque mondiale en République du Congo, avant d'ajouter que l'activité sera suivie d'une revue du portefeuille de certains projets du point de vue environnemental et social.

Cet atelier devrait contribuer au renforcement des capacités du personnel des projets dans le domaine de la gestion environnementale et sociale des activités de sauvegarde, pendant la préparation et la mise en œuvre de ces projets. Comme le souligne Lucienne Mbaïpor, spécialiste principal en développement social, ces



Le présidium de l'atelier à l'ouverture (DR) pourquoi nous parlons de la politique 4.12 qui concerne la réinstallation involontaire. Nous verrons également comment les politiques vont toucher l'environnement 4.01 pour essayer de faire des études environnementales et sociales avant la

politiques de la Banque mondiale sont déclenchées lorsqu'il y a un financement du groupe destiné à certaines infrastructures et surtout à l'environnement.

« Ces politiques nous permettent de voir si les populations vont être touchées, c'est

mise en œuvre des projets », a confié Lucienne Mbaïpor, coordonnatrice des sauvegardes sociales pour les deux Congo.

Il y a encore un autre engagement phare de la Banque mondiale qui est la politique 4.10 à l'endroit des peuples autochtones. Elle consiste, d'après l'experte de la coordonnatrice des activités des deux Congo, à évaluer l'implication des populations autochtones dans la préparation et la mise en œuvre de ces projets.

Notons que ce type d'atelier à l'endroit des projets financés par le groupe de la Banque mondiale, des ministres et responsables de la société civile a existé dans d'autres pays sub-sahariens, c'est la première fois qu'elle se tient en République du Congo.

Fiacre Kombo

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Amicale internationale appuie les efforts des pouvoirs publics

Le 6 novembre de chaque année, les Congolais plantent les espèces variées d'arbres dans le but de lutter contre la déforestation.



Les membres de l'AINV en plein planting (DR)

Les membres de l'Amicale internationale Nouvelle vision (AINV) se sont associés, le dimanche 6 novembre, aux corps constitués nationaux pour planter les arbres au site de Kintélé, à environ 25 Km au nord de Brazzaville.

A l'occasion de cette 30^e édition de la journée nationale de l'arbre, près de trois mille quatre-vingt-trois plants ont été enfouis dans le sol, au site de Kintélé, sur une superficie de plus de 3,8 hectares. Le président de l'AINV, Rock Akindou, qui s'est prêté aux questions des journalistes, après ce geste symbolique et significatif, a indiqué que son organisation a inscrit dans ses documents fondamentaux, entre autres objectifs, de protéger l'environnement contre les diverses attaques. « Nous sommes engagés dans un combat de la protection de l'environnement. A travers cette journée, nous voulons marquer le début des actions que nous allons mener dans ce domaine. Nous envisageons de créer un village écologique dit village vert, en partenariat avec les pouvoirs publics », a-t-il déclaré.

Au-delà du côté symbolique, a-t-il ajouté, la journée nationale de l'arbre requiert une valeur économique et sociale indéniable, parce que, a-t-il renchéri, planter un arbre, c'est protéger la vie. Notons que l'AINV est une association apolitique et à but non lucratif. Elle est créée il y a un mois et se propose d'appuyer des initiatives sociales, économiques et environnementales des pouvoirs publics.

Roger Ngombé

Environ 3100 plants semés à Kintélé

La journée du 6 novembre a été marquée par le planting symbolique d'environ 3100 plants aux alentours du complexe sportif de Kintélé, en présence du président du Sénat, André Obami Itou.

Ces plants ont été semés sur une superficie de 3,8 hectares, avec un écartement de 3,5cm fois 3,5cm. Trois essences vont désormais couvrir et orner cet espace : les Terminalia mantaly (316 plants), les Pinus Caribea (873 plants), les Milletia (1884 plants). À cela s'ajoutent des palmiers royaux offerts par l'ambassade de la République de Cuba au Congo.

D'après un technicien, l'opération post-planting, -l'arrosage et la fertilisation-, va intervenir au bout de 15 jours avec 200g de NPK de plants.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Henri Djombo présent à Kintélé a rappelé l'importance de l'arbre dans la protection du sol contre l'érosion.

« Nous avons installé un grand complexe sportif et hôtelier ici à Kintélé dans une zone de savane et sur un relief accidentel favorable aux érosions. Ces arbres vont protéger le sol contre les phénomènes naturels néfastes, dont notamment l'érosion. Ils vont aussi contribuer à créer un beau paysage autour du site », a précisé Henri Djombo.

Pour le membre du gouvernement, après trente éditions, il faut continuer à vulgariser et



André Obami Itou plantant une pépinière (DR)

tenir compte de l'implication des collectivités locales dans cette journée nationale consacrée à l'opération de planting d'arbres. « ... Mais il faut plutôt se réjouir de ce que beaucoup de citoyens congolais plantent leurs arbres ce jour-là, et qu'ils respectent le mot d'ordre et les dispositions légales prévues à cet effet », a-t-il dit.

Il faut noter que cette activité n'a pas mobilisé que des autorités politiques, elle a aussi suscité l'engagement des acteurs de la société civile et militants pour l'environnement. En témoignent la mobilisation de quelques membres de LISAN-GA 242 et ceux de Lions club international : « c'est un acte plein de symbole », a déclaré Louis Aleka Rybert, gouverneur du district 403 B1 du Lions club international.

Dans le cadre de son pro-

gramme environnement, Lions club international prévoit d'organiser dans les tout prochains jours le planting d'un million d'arbres à Brazzaville et ses périphéries. « Nous avons intérêt à protéger notre environnement, car il n'aura pas un plan B, ni une planète B. », a insisté Louis Aleka Rybert du Lions club.

Notons que la ville de Sibiti a abrité la cérémonie officielle de la Journée nationale de l'arbre sous le patronage du Premier ministre Clément Mouamba, accompagné d'une forte délégation composée des membres du gouvernement parmi lesquels, le ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, le ministre de la Communication, Lézin Thierry Mougalla et des parlementaires. L'unique essence plantée dans cette localité fut l'Eucalyptus.

F.K.

ZONE ÉCONOMIQUE DE POINTE NOIRE

Le projet amorce sa dernière ligne droite

Une délégation d'experts chinois séjourne du 4 au 12 novembre au Congo dans le but de lever les obstacles inhérents à la faisabilité du projet de la zone économique de Pointe-Noire. Cette délégation a exprimé son adhésion à ce projet cher au gouvernement congolais, le 7 novembre à Brazzaville.

échange avec le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, le chef de la mission d'experts chinois a précisé que « l'objectif de notre visite, c'est de résoudre tous ces problèmes afin de faciliter les investissements dans la zone économique de Pointe-Noire ».

avec des experts de 14 départements ministériels congolais impliqués dans le projet.

Après Brazzaville, la délégation d'experts chinois devrait se rendre à Pointe-Noire où elle aura des échanges avec les autorités préfectorales et municipales. Cette délégation ira ensuite visiter les sites prévus pour abriter la zone économique et le port minéralier de Pointe-Noire.

Prenant la parole au cours des échanges, le ministre Bouya s'est réjoui de la présence de ces experts chinois au Congo. « Je suis heureux parce que vous avez déjà commencé à travailler avec la partie congolaise sur la collecte des données pour la finalisation du projet », a-t-il indiqué. « Les zones économiques représentent un intérêt majeur pour le Congo parce que la diversification de notre économie passe par là, de même la réduction de la pauvreté et l'amélioration du cadre de vie. Nous réitérons ici la disponibilité de la partie congolaise à travailler et à vous accompagner dans la mise en œuvre de ce projet », a-t-il ajouté.

La zone économique et le port minéralier de Pointe-Noire seront connectés au réseau ferroviaire national ainsi qu'à la route nationale n°1 qui desservent les autres départements du pays.

Christian Brice Elion



Les experts chinois lors de la séance de travail avec le ministre de l'aménagement du territoire/ (Photo Adiac)

« Nous sommes plus confiants à la faisabilité des études de la zone économique de Pointe-Noire. Nous avons passé en revue les problèmes liés à la réalisation de ce projet, notamment la fiscalité, l'environnement... », a déclaré le chef de cette délégation, le Pr. Qu Jian. S'adressant au cours d'un

Cette délégation est constituée de 18 experts chinois issus notamment de l'Institut chinois de développement, du Fonds de développement Chine-Afrique, du monde des affaires et des structures chinoises spécialisées dans la construction des zones économiques. Elle s'est déjà entretenue dans la capitale

ENTREPRENEURIAT

Les assises nationales de l'entreprise s'ouvrent ce 8 novembre

Le ministère des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat et du secteur informel organise, du 8 au 9 novembre à Brazzaville, des assises nationales de l'entreprise congolaise sur le thème : « Congo entrepreneuriat et émergence 2025 ».

Ce rendez-vous qui réunira des experts nationaux et internationaux s'inscrit dans le droit fil d'un vaste programme de réformes structurelles visant à mettre en œuvre une véritable politique de promotion et de développement des PME, de l'entrepreneuriat au Congo. Les assises nationales de l'entreprise congolaise (Anec) seront aussi un moment d'échanges et de débats sur l'importance de l'entreprise et de son rôle dans l'émergence du Congo.

C'est ainsi que plusieurs débats sont programmés en vue de sensibiliser les décideurs, opérateurs économiques, acteurs des secteurs publics et privés et la société civile, à l'insertion de la culture entrepreneuriale dans les programmes scolaires du Congo.

Prélude à cette première édition, la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mounyany et



Yvonne Adélaïde Mounyany s'entretenant avec des experts (Adiac)

le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, ont échangé sur l'organisation de cet événement.

« Nous avons parlé des Anec puis du message que nous en tant qu'institution et partenaire du Congo pourrions faire passer et surtout de l'appui que nous pourrions apporter à l'issue de ces assises. Car, le plus important ce n'est pas la tenue des assises mais plutôt comment s'organiser après ce rendez-vous, en vue de mettre en œuvre le plan d'action qui pourrait être adopté à la fin des travaux », a indiqué le représentant de la

BM, à l'issue de l'audience, le 7 novembre.

La question relative à l'organisation d'un concours sur le plan d'affaires dont le but sera d'identifier les promoteurs d'entreprises au Congo a été aussi abordée par les deux personnalités. Une fois sélectionnés, ces derniers bénéficieront du soutien de l'État pour développer leurs entreprises.

Signalons qu'après Djibrilla Issa, la ministre des PME a discuté, tour à tour, avec les ambassadeurs des USA et celle de l'Union européenne autour de ces assises.

Lopelle Mboussa Gassia

LIONS CLUB INTERNATIONAL

Le gouverneur de District 403B1 visite les clubs de sa juridiction à Brazzaville

Originaire du Gabon, Louis Aleka Ryvert, élu gouverneur de District 403B1 représentant l'Afrique Centrale, en séjour de travail à Brazzaville, a indiqué le 3 novembre, dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville que le but de sa mission est de s'assurer que les clubs fonctionnent bien et dans le respect des statuts internationaux et internes aux multi districts.



Louis Aleka Ryvert (DR)

Les Dépêches de Brazzaville : sous quel signe placez-vous votre visite à Brazzaville ?

Louis Aleka Ryvert : Ma visite à Brazzaville rentre dans les attributions d'un gouverneur, c'est-à-dire qu'il doit visiter tous les clubs de sa juridiction pour savoir comment les clubs fonctionnent et savoir également si tout se passe bien conformément à nos textes, statuts et règlement intérieur notamment en terme de croissance des effectifs, de la formation, de la promotion et de la protection de l'environnement ainsi qu'au respect des programmes du président international et du gouverneur.

L.D.B : Que prévoit votre agenda de travail à Brazzaville ?

L.A.R : Effectivement, nous sommes toujours en appui, nous avons rendez-vous avec la ministre des Affaires sociales qui nous a fait part des besoins qui sont exprimés en matière de demande d'aide sociale. Naturellement, les lions du Congo vont apporter leurs contributions dans la mesure du possible en identifiant les projets qui peuvent avoir un impact et les cas sociaux méritant une attention particulière pour qu'ils soient retenus pour aider à soulager ces personnes en difficulté. Notons que Louis Aleka Ryvert a participé aussi à la Journée nationale de l'arbre célébrée à kintélé aux côtés du président du Sénat et de plusieurs membres du gouvernement.

Guillaume Ondzé

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jeudis à partir de 9h30

VISION
Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

Reportage - Documentaire - Breaking-News - Votre Actualité
24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passarelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets
TNT CANAL+ Africa eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

VIH-SIDA

Les ruptures d'antirétroviraux persistent

Les ruptures intempestives d'antirétroviraux (ARV) ont atteint le paroxysme ces derniers mois. Quoique le ministère de la Santé ait fait une récente infime commande, les malades qui subissent d'énormes contraintes thérapeutiques n'entendent plus subir mais réagir. Ils en appellent à l'assistance du président de la République, initiateur de la gratuité du traitement antirétroviral au Congo.

Depuis quatre à cinq mois, les malades sous ARV vivent le préjudice de nouvelles ruptures de médicaments dans les différents centres de santé au Congo et de traitement spécialisé. Les différentes combinaisons thérapeutiques, selon les charges virales, ne sont plus respectées faute d'absence de certaines molécules. Les cris d'alarmes lancés par les organisations de défense des droits de l'Homme à l'instar de la Fédération congolaise des droits de l'Homme et des associations des malades n'ont, semble-t-il, pas suffi à toucher les autorités compétentes pour des solutions idoines.

Bien qu'une infime commande des ARV ait été rendue disponible il y a quelques jours, médiatisée pour certainement briser le silence, plusieurs centres manquent de médicaments et certains patients révèlent une thérapie non adéquate à la charge virale. « Le stock montré à la télé ne peut pas dépasser en réalité dix jours de traitement. La quantité n'a pas été dévoilée. Ces produits sont, en effet, déjà consommés avant d'être distribués dans tous le pays puis que les malades ont attendu des semaines sans traitement », explique un malade au CTA du CHU de Brazzaville.

Les malades démentent, en effet, une distribution loin de régler la situation de plus en plus difficile. « La commande arrive pendant que nous sommes en rupture. Pendant qu'on distribue, nous sommes toujours en rupture. Il faut au moins six mois de médicaments en stock de toutes les combinaisons thérapeutiques disponibles pour prétendre une situation stable et trois mois de commandes prévisionnelles. Ce n'est pas avec 100 millions de FCFA comme nous l'avions entendu pour cette commande, mais cela correspond à environ 1 milliard de FCFA », développe Thierry Maba, PVVIH et acteur de lutte contre le sida.

Les ruptures des ARV causent d'énormes dommages qui ne passent plus sous silence. Les associations de malades ont dénombré quelques décès sous silence par manque de traitement. Plusieurs malades ont été contraints de se contenter d'une bithérapie au lieu de la trithérapie que requiert le traitement antirétroviral. « Lorsqu'il n'y a pas toutes les molécules, le danger est qu'il y a des malades qui prennent des produits non adaptés à leur situation. Et si la commande était pour une semaine, elle ne suffira plus car il faut jongler. Le médecin est obligé de changer le traitement sachant qu'à long terme, ceci causerait un danger grave au malade », explique Jean Pierre Mahoungou, un acteur de lutte contre le sida.

La lutte contre le sida en berne

Des conséquences sanitaires aux effets économiques, les ruptures des ARV baissent la note de la lutte contre le sida au Congo. Alors qu'environ 30.000 per-



sonnes attendent un traitement adéquat, plusieurs d'entre eux subissent le revers d'une administration à revisiter. Les ruptures ont occasionné des résistances chez certains patients qui passent d'une ligne thérapeutique plus forte avec la conséquence de voir être réduit des jours de vie. Elles ont, chez d'autres, ouvert les portes aux infections opportunistes avec le risque d'énormes récurrences. En l'absence de chiffres exacts, on dénombre désormais plusieurs « perdus de vue », c'est-à-dire des personnes malades qui ne fréquenteraient plus de centres de santé car dépités par l'intermittence thérapeutique. « C'est un vrai danger pour la République. Vous vous imaginez les conséquences. Les risques de contamination augmentent. Pourtant, ils le savent bien qu'une personne sur traitement avec une charge virale indetectable ne transmet presque plus le VIH. Quand le traitement est disponible, il a un double impact. Il protège la communauté contre les infections et ça protège aussi les PVVIH contre les infections et les maladies opportunistes », regrette Jean Pierre Mahoungou. Les ruptures des médicaments ont également créé des marchés parallèles de vente des ARV. Il y a quelques jours, des malades ont

affirmé avoir acheté des combinaisons thérapeutiques auprès de commerçants non identifiés. Selon nos informations, ces produits proviendraient de plusieurs pays dont le Malawi et seraient vendus entre 15000 et 20.000 FCFA le traitement d'un mois. De sources proches du système des Nations unies, une enquête à ce sujet serait ouverte par le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose afin de déceler la situation qui risque de complexifier la lutte contre la maladie dont le Congo s'est pourtant fait pionnier sous plusieurs fronts.

Une note au rabais même si la gratuité du traitement a été décrétée. Mais le bénéfice de cette initiative glisse chaque jour en raison des dysfonctionnements dans le circuit d'achat et de distribution des médicaments. Si les ARV posent problème, les plaidoyers des malades indexent plusieurs maux dont les conditions de stockage des médicaments à la Congolaise des médicaments essentiels génériques. Quoique le ministère de la santé veuille construire une nouvelle centrale d'achat dans la périphérie nord de Brazzaville, selon des informations, cela ne normalisera certainement pas la situation des ARV si des décisions importantes ne sont pas prises, supputent les as-

sociations de défense.

La situation pitoyable, selon les personnes vivant avec le VIH, découlerait d'un désintérêt des autorités compétentes qui prétextent sur l'absence des budgets. Pourtant, soulignent-ils, dans le cadre des défis sanitaires lancés par le président de la République, les hopitaux se construisent à coût de milliards dans les départements. Mais la stabilisation des commandes des ARV décrétés gratuits peine à trouver une issue définitive depuis des années. « Nous en appelons à l'arbitrage du président de la République pour régler définitivement la situation. Il a fait de la paix son crédo, mais la paix sociale passe aussi par le règlement des problèmes des ARV. On nous réitère chaque jours une paix sanitaire. Quand on n'a pas de médicaments, c'est une déstabilisation totale. La situation est prioritaire et urgente », lance Thierry Maba au nom de tous les PVVIH.

Une situation urgente, en effet, car outre les ARV dont on espère une commande prévenue plus importante du ministère de la Santé, les réactifs pour faire les tests sérologiques et d'autres examens comme le suivi biologique ne sont pas disponibles. « Dans le cadre de la PTME, nos associations qui sont sur le terrain pour encourager le test sont heurtés à l'indisponibilité des réactifs », précise Jean Pierre Mahoungou. Pour l'heure, en effet, excepté quelques centres privés, seul l'hôpital de Talangaï accueille les femmes pour le programme de Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME). Mais à cause du manque de réactifs, un nombre limité seulement est admis chaque jour. Un autre danger...

Quentin Loubou

INSERTION SOCIALE

Les jeunes congolais encouragés à s'autonomiser

Le Consultant et conférencier sur le potentiel humain, Juan M. Boungou, a animé le 06 novembre dernier, un séminaire sur le développement personnel et l'autonomisation des jeunes dans le cadre du programme américain Fulbright.

L'orateur a développé le thème « être et se réaliser », afin de stimuler les jeunes à se prendre en charge en créant une ou plusieurs initiatives lucratives. L'objectif de ce séminaire est de faire comprendre à une dizaine de jeunes congolais qu'ils sont : « capables de forger leur destin au lieu de continuer à espérer toujours de l'Etat », a indiqué Juan M. Boungou.

Outre les thèmes liés au développement personnel, les prochaines conférences seront axées sur l'entrepreneuriat et le business.



Juan M. Boungou animant une conférence

L'initiative du consultant est influencée par le programme américain Fulbright, subventionné conjointement par le département d'État des États-Unis et par les gouvernements des pays désireux d'y participer.

Au Congo, ce programme soutient trois jeunes étudiants par année. Le programme Fulbright est un système de bourses d'étude (les bourses Fulbright) très compétitif et basé sur le mérite. Le programme Fulbright a été créé aux États-Unis en 1946 dans l'espoir qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale les échanges culturels et éducatifs entre pays contribueraient à asséoir durablement la paix. Le niveau de financement dépend du programme suivi et de la durée du séjour, cette dernière pouvant varier entre deux et douze mois.

Fortuné Ibara



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PANNE DE CRÉDIT ? PAS DE SOUCIS

Avec **SOS Crédit** emprunte
jusqu'à **10.000 F***

composez ***143#**

AG Partners



*crédit remboursable à la prochaine recharge

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Jour de vérité pour les camps Clinton et Trump

Dans la nuit de ce mardi 8 novembre au mercredi sera mis fin au long suspense qui a jalonné l'interminable campagne présidentielle américaine. Même si la presque totalité des derniers sondages donnent l'ancienne première dame, Hillary Clinton, gagnante, le suspense n'est pas pour autant totalement écarté dans ce scrutin qui oppose deux visions et deux Amérique.

À la veille de la désignation du nouveau président américain, le New York Times a estimé, hier, la candidate démocrate, Hillary Clinton avec 84% de chance de l'emporter sur son adversaire républicain. Le grand quotidien américain s'appuyait sur les derniers sondages nationaux, mais surtout sur les estimations les plus « éclairantes » effectués dans les quelques Etats stratégiques qui pourraient faire basculer le scrutin.

Mais, prudence. Un sondage Investor's Business Daily / TIPP donnait de son côté l'homme d'affaires, Donald Trump, gagnant du scrutin. Le candidat républicain aurait, selon cette tendance, de réelles chances de s'imposer dans des Etats décisifs, comme la Floride, la Pennsylvanie ou l'Ohio.

Derniers sondages sur l'élection américaine 2016

L'on a cependant peu parlé des programmes des deux candidats au cours de la campagne présidentielle américaine. Ce qu'il faut y retenir c'est sans doute l'opposition de vues au-delà de celle des styles qui derrière les deux candidats, laisse transparaître aussi la cassure d'une société où les idéologies traditionnelles se butent au populisme galopant. Ce qui laisse le spectre d'un scénario simi-

Sondages réalisés par :	Date	Clinton	Trump	Johnson	Stein
NBC - Walla Street Journal	6 novembre 2016	44 %	40 %	6 %	2 %
ABC News / Washington Post	6 novembre 2016	48 %	43 %	4 %	2 %
Investor's Business Daily / TIPP	6 novembre 2016	43 %	44 %	5 %	2 %
Fox News	4 novembre 2016	45 %	43 %	5 %	2 %
McClatchy-Marist	4 novembre 2016	44 %	43 %	6 %	2 %

laire au brexit de juin dernier hanter les esprits.

Voici les principaux engagements d'Hillary Clinton

Economie - Augmenter le niveau de l'imposition des plus hauts revenus ainsi que sur les sociétés qui délocalisent à l'étranger. Abaisser le seuil d'imposition sur le patrimoine hérité de 5,45 millions de dollars à 3,5 millions de dollars. Augmenter de manière très substantielle le salaire minimum de 7,25 dollars de l'heure à 12 dollars. Mettre en place de nouvelles taxes sur les produits financiers à court terme pour limiter les pratiques risquées des établissements possédant plus de 50 milliards d'actifs.

Education - Rendre gratuit l'accès à l'université pour les enfants de foyers gagnant moins de 125 000 dollars par an. Restructurer la dette des étudiants en poursuivant le plan Obama.

Immigration - Ouverture des droits à l'assurance maladie aux immigrés. Simplification

du processus d'obtention de la nationalité américaine.

Sécurité - Renforcement de la prévention dans les zones sensibles. Interdiction des fouilles au corps systématiques.

Lutte contre le terrorisme - Poursuite des frappes contre Daesh en Syrie et en Irak. Lutte contre la propagande du groupe Etat islamique grâce notamment à l'implication de Facebook, Google et Twitter.

Contrôle des armes à feu - Interdiction de vente d'armes aux personnes jugées coupables de violences domestiques et aux criminels. Renforcement des contrôles sur les antécédents des acheteurs dans les salons et sur Internet.

Environnement - Régulation des extractions les plus polluantes, encadrement de l'exploitation du gaz de schiste. Instauration de normes anti-pollution contraignantes pour le trafic automobile. Investissement massif dans les énergies propres.

Voici les principaux engagements de Do-

nald Trump :

Economie - Baisse générale des impôts, se traduisant par un taux maximum d'imposition sur les revenus de 39,6 % à 33%. Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés de 35% à 15%. Favorable à une augmentation du salaire minimum jusqu'à 10 dollars, seulement si les Etats la valident. Démantèlement de toutes les instances de tutelle de l'Etat sur les banques privées. Suppression de l'impôt sur les successions. Remise en cause de la présence des Etats-Unis au sein de l'OMC.

Education - Restructurer la dette des étudiants en lançant un plan d'action confié aux banques.

Immigration - Expulser 5 millions d'immigrés clandestins. Abrogation du droit du sol. Construction d'un mur entre les Etats-Unis et le Mexique.

Sécurité - Consolidation des fouilles au corps systématiques.

Lutte contre le terrorisme - Lancement d'une opération militaire pour récupérer le puits de pétrole aux mains de Daesh en Syrie et en Irak. Réinstauration de la menace nucléaire. Favorable à une meilleure collaboration avec la Russie.

Contrôle des armes à feu - Instauration d'un permis fédéral, valable dans tous les Etats américains. Le républicain a le soutien de la NRA, le puissant lobby des armes du pays.

Environnement - Remise en cause de l'engagement des Etats-Unis sur le traité de Paris sur le climat. Fin du financement public pour les programmes de lutte contre le réchauffement climatique. Relance de la production de charbon et développement de la fracturation hydraulique.

La Rédaction

MOHAMMED VI

« Le Maroc veut retrouver sa place naturelle »

Le Maroc, qui tente actuellement de réintégrer l'Union africaine (UA), veut « retrouver sa place naturelle » en Afrique, a déclaré, le 6 novembre le roi Mohammed VI, le dans son traditionnel discours du Trône exceptionnellement prononcé depuis Dakar pour montrer « tout l'intérêt » que le royaume porte au continent.

« Le Maroc est de retour pour retrouver sa place naturelle » en Afrique, a estimé le roi, réaffirmant la « marocanité immuable » du Sahara occidental. Il est arrivé le soir-même en visite officielle dans la capitale sénégalaise, depuis le Gabon, et après une importante tournée diplomatique en Afrique de l'Est, qui l'a mené au Rwanda puis en Tanzanie.

Ce discours, prononcé depuis Dakar, « traduit tout l'intérêt que nous portons à notre continent », a souligné Mohammed VI. S'adressant à son peuple depuis le cœur de l'Afrique au sujet du Sahara marocain, le roi est longuement revenu sur sa volonté de réintégrer l'UA.

Mi-juillet, le souverain avait souhaité le retour au plus vite de son pays au sein de l'UA. Ce retour, qui doit être validé par un vote,

donne lieu à une sourde lutte d'influence avec l'Algérie dans les couloirs de l'organisation.

« Le Maroc dispose d'une majorité écrasante pour occuper son siège au sein de la famille institutionnelle africaine », a assuré Mohammed VI. « Et lorsque nous annonçons notre retour, nous ne demandons la permission de personne pour obtenir notre droit légitime », a-t-il lancé.

Ce retour « ne changera rien dans nos positions immuables concernant la marocanité du Sahara », a-t-il ajouté. « Il nous permettra plutôt de défendre nos droits légitimes et de corriger les contre-vérités colportées par les adversaires de notre intégrité territoriale, notamment au sein de l'organisation africaine », a accusé le souverain, promettant de contrecarrer leurs manœuvres.

« La politique africaine du Maroc ne se limitera pas à l'Afrique occidentale et centrale, mais aura une portée continentale et englobera toutes les régions de l'Afrique », a promis le roi, avec une plus grande implication dans la lutte contre le terrorisme, les questions migratoires, le chan-

gement climatique. « Ce discours restera historique et trace l'avenir de la politique africaine du Maroc, désormais élargie à l'ensemble du continent et profondément liée à la question du Sahara occidental », a commenté à l'AFP une source diplomatique marocaine haut-placée. En 17 ans de règne, Mohammed VI a effectué 37 visites officielles sur le continent, où le royaume compte désormais une trentaine d'ambassades et a remplacé récemment 80% de ses ambassadeurs.

La réintégration par le Maroc de l'UA est l'aboutissement « d'une réflexion approfondie », selon Mohammed VI, qui a appelé le futur gouvernement marocain à attaché tout l'intérêt nécessaire à l'Afrique.

Vainqueur des législatives début octobre, le Premier ministre islamiste sortant Abdelillah Benkirane mène depuis lors des tractations pour former sa future coalition. Cela « ne doit pas être une affaire d'arithmétique, (...) comme s'il était question de partager un butin électoral », a commenté à ce propos le souverain.

D'après AFP

MAROC

Un sommet africain le 16 novembre pendant la COP22

Une trentaine de chefs d'Etat africains se retrouveront pour un sommet le 16 novembre à Marrakech, pendant la conférence internationale sur le climat COP22, a-t-on appris vendredi de source diplomatique marocaine.

« Ce sommet sera pour l'essentiel consacré aux négociations sur le climat, alors que l'Afrique est aujourd'hui le continent le plus menacé par le réchauffement », a indiqué à l'AFP cette source diplomatique haut placée. Une trentaine de chefs d'Etat ont confirmé leur participation, selon elle.

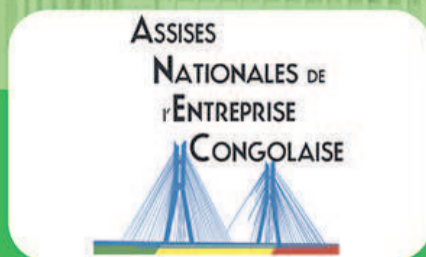
La COP22 doit prendre en considération les soucis de l'Afrique, qui elle-même doit se coordonner et parler d'une seule voix pour défendre ses positions. « La tenue d'un sommet africain pendant la COP22 est une nouvelle illustration de l'engagement très fort du Maroc en Afrique voulu par le roi Mohammed VI », a expliqué la même source.

Le royaume mène une diplomatie offensive et dynamique sur le continent, avec comme principal enjeu la question du Sahara occidental, ex-colonie espagnole contrôlée depuis 1975 par Rabat, et dont le Front Polisario, soutenu par Alger, réclame l'indépendance. Cette politique vise aussi à la réintégration rapide du Maroc au sein de l'Union africaine (UA), organisation que Rabat avait quittée en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) du Front Polisario.

Mohammed VI enchaîne à intervalles réguliers des tournées sur le continent : en Afrique de l'Ouest, une région où le royaume est traditionnellement influent, mais également désormais dans d'autres pays où il était jusqu'alors très peu présent, voire absent. Fin novembre, il se rendra en Ethiopie, qui abrite le siège de l'UA.

La COP22 se déroule du 7 au 18 novembre à Marrakech. Près de 20.000 participants sont attendus pour cet événement international majeur, dont le principal enjeu sera les suites de la ratification de l'Accord de Paris, signé l'an dernier par 195 pays pour lutter contre le réchauffement de la planète et qui est entré symboliquement en vigueur vendredi dernier.

D'après AFP



CONGO, ENTREPRENEURIAT & EMERGENCE 2025

Après avoir vécu fastement les cérémonies d'avènement de la Nouvelle République issue de la Constitution du 06 Novembre 2015, Brazzaville abritera les **08 et 09 Novembre 2016** un événement économique majeur : **La première édition des Assises Nationales de l'Entreprise Congolaise (ANEC 2016)**.

Ce rendez-vous d'envergure va constituer un moment fort de réflexion, d'échanges et de débats sur le passé, le présent et surtout l'avenir de l'entrepreneuriat et de l'entreprise au Congo.

Ces travaux, qui s'inscrivent dans la démarche du **PLAN CONGO EMERGENCE 2017-2036**, vont servir de base à l'élaboration d'un plan d'action intitulé « **CONGO ENTREPREUNARIAT ET EMERGENCE 2025** ».

La participation comprend :

- Plusieurs intervenants de haut niveau dont des invités étrangers spéciaux d'Afrique et d'Europe ;
- Environ 500 décideurs, représentants des administrations, des établissements publics, des entreprises privées, des cabinets conseils et dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat ;
- Des sponsors et exposants nationaux ;
- Les porteurs d'idées et les promoteurs de projets d'entreprise.

Administrations publiques, PME, Entrepreneurs, vous y êtes tous invités.

Infoline : (242) 22 281 54 35 / (242) 06 683 13 13

08 – 09
Novembre 2016

Palais des Congrès
BRAZZAVILLE



MALNUTRITION

La CEEAC tire la sonnette d'alarme

Face à un fléau qui touche 59 millions de personnes en Afrique centrale, les participants à l'atelier sous-régional sur « le repositionnement institutionnel de la nutrition comme facteur de développement », tenu du 3 au 5 novembre à Brazzaville, ont fait un plaidoyer pour lutter efficacement contre la malnutrition.

À travers des critiques constructives, est née la déclaration de Brazzaville, laquelle inclut propositions et stratégies de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes. Deux cadres ont également été mis en place à savoir : la redevabilité et le respect des engagements, ainsi que la concertation et le reportage entre les différents partenaires impliqués dans la lutte contre la malnutrition. « L'objectif d'une synergie entre les politiques de nutrition et celles liées à l'accès aux biens et aux services socio-économiques de base est de créer un environnement favorable à une nutrition de qualité au service du développement du capital humain », affirme Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République du Congo.

Les participants à cette grand-messe se sont engagés, entre autres, à éliminer la faim, l'émaciation, le déficit pondéral, l'ex-

cès pondéral et l'obésité de l'enfant de moins de 5 ans, ainsi que les carences en micronutriments, en particulier l'anémie, chez la femme et l'enfant ; assurer la sécurité alimentaire ; améliorer la nutrition ; promouvoir l'agriculture durable. Endossant la responsabilité de la déclaration de Brazzaville, les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont vu la nécessité de mettre en place un système d'alerte en prévention, une ligne budgétaire dans tous les départements en charge, un plan intégré en faveur de la lutte contre la malnutrition et de renforcer les programmes de nutrition. Le but final est de faire baisser significativement les différentes formes de malnutrition de façon générale, et, celles aiguës et chroniques de façon particulière.

« Au-delà des politiques, un plaidoyer est nécessaire pour prioriser les actions de lutte contre la malnutrition dans

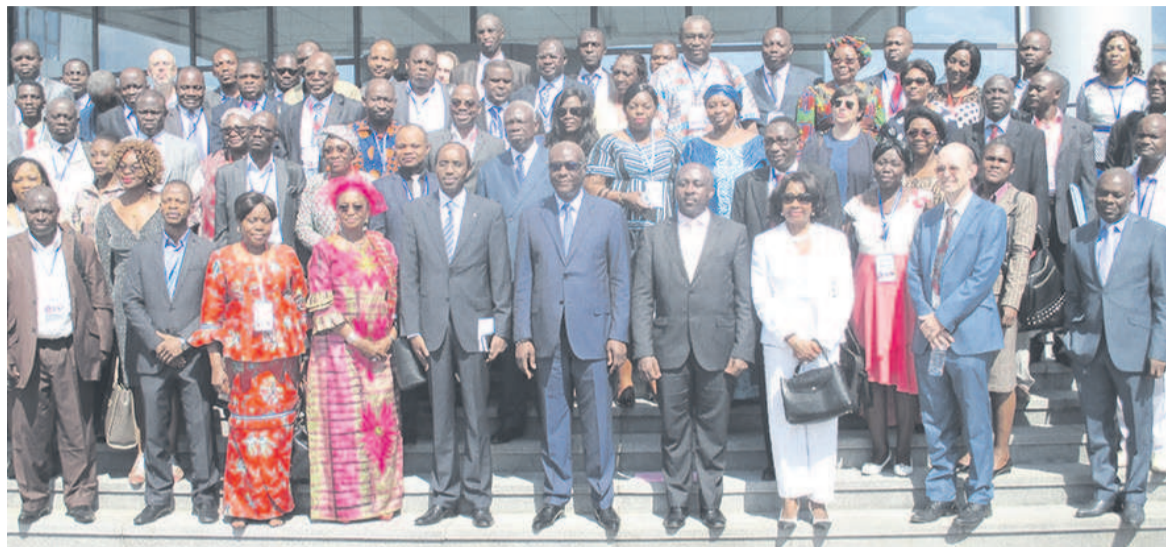


Photo de famille des participants à l'atelier sous régional (DR)

les budgets de nos pays... A cet effet, nous devons insister sur l'amélioration des décaissements des budgets alloués en impliquant davantage les décideurs », a déclaré Jean-Baptiste Ondaye, avant de poursuivre : « ...Il n'y a pas un meilleur investissement que celui qui assure le développement humain si indispensable pour la croissance, le mieux-être et le mieux-vivre. En effet, nos gouvernants sont tenus de protéger la vie et l'avenir de nos populations ».

Selon les estimations, la proportion d'enfants de moins de 5 ans

en retard de croissance a augmenté de 41% dans la région de l'Afrique de l'ouest et du centre ; la proportion de la population de malnutris dans la région de l'Afrique centrale a augmenté de 143,7% sur la période 2014-2016 en comparaison à la période 1990-1992. La sous-nutrition occasionne un retard de développement psychomoteur de 4 sur 10 enfants en Afrique subsaharienne ; les facteurs de risques alimentaires, associés à une activité physique insuffisante, ont un poids de près de 10% du fardeau mondial de la maladie et de l'invalidité. Au regard de ces don-

nées, il sera donc question, pour les organisateurs, de mener cette lutte au-devant des préoccupations des gouvernants.

Vu l'urgence de la question, renforcer les systèmes alimentaires durables de la production à la consommation ; améliorer la nutrition en renforçant les capacités humaines et institutionnelles de lutte contre toutes les formes de malnutrition, enfin, donner aux populations les moyens nécessaires pour un mode d'alimentation sain, constituent la clé de voute pour pallier ce fléau qui ne cesse de prendre l'ampleur.

Josiane Mambou Loukoula

SI VOTRE BUREAU
RESSEMBLE À ÇA...

**NOUVEAU
TOYOTA HILUX**



POINTE-NOIRE
: 13 Rue Côte Matève
: +242 05 313 2997
: +242 05 550 1778

BRAZZAVILLE
: Bld Denis Sassou Nguesso
: +242 05 313 2998
: +242 05 504 9333

Conçu pour durer
et endurer.



LES ATTENTATS DU BATACLAN

L'horreur absolue, il y a bientôt un an

Pour la date anniversaire de la série d'attentats, qui fit 90 morts dont une victime d'origine congolaise, est annoncée la réouverture du Bataclan où quatre assaillants ivres de barbarie avaient pénétré dans l'enceinte de la salle comble en plein concert d'un groupe de hard rock. Les souvenirs de cette attaque méthodique restent gravés dans les mémoires



Ludovic Boumbas, une des victimes de la série des attentats du vendredi 13 novembre 2015 à Paris

Le vendredi 13 novembre 2015, « c'était l'enfer », un « cauchemar », une « scène de carnage ». Tels furent les témoignages qui se multiplièrent au lendemain de l'attaque meurtrière de la salle de spectacle du Bataclan à Paris, essuyant le plus lourd bilan dans le cadre des attentats simultanés, perpétrés dans la capitale française. Parmi les victimes, le Franco-congolais Ludovic Boumbas, 40 ans, attablé à la terrasse de La Belle Equipe ; il fut touché en voulant protéger une de ses amies. Sa bravoure

lui fut fatale ! « Ludo s'est jeté en avant pour protéger une fille et s'est pris une balle. Elle aussi a été touchée mais elle a été hospitalisée et a survécu », s'étaient recoupés les témoignages de l'époque.

Après une confusion relayée par certains médias le présentant comme un agent de sécurité du Bataclan d'origine ivoirienne, son frère Charden Eudes Boumbas avait rétabli la vérité. « Mon petit frère était bien français, d'origine congolaise, il est né à Lille. Il a eu ses racines à Lille, il a

trouvé le milieu parisien vachement attractif, il s'est installé là-bas, il avait ses repères là-bas. Il avait beaucoup d'amis dans le XI^e arrondissement de Paris. Il travaillait comme informaticien chez le transporteur FEDEX », avait-il précisé.

De source sûre, c'est le chanteur Sting qui se produira au Bataclan pour sa réouverture le 12 novembre, à la veille de la date anniversaire de l'attentat. « En rouvrant le Bataclan, nous avons deux tâches importantes à mener de front : commémorer et honorer ceux qui ont perdu la vie dans l'attaque de l'année dernière, célébrer la musique et la vie que représente cette salle de spectacle mythique », a confié l'ex-chanteur du groupe The Police. Ce concert parisien a également été annoncé sur son compte Twitter.

La recette de cette soirée sera reversée aux associations « Life For Paris et 13 Novembre » : « Fraternité et Vérité », indique le site du chanteur britannique. Ce sera également l'occasion, pour l'artiste, de présenter son tout dernier album intitulé « 57th & 9th » qui sortira la veille du concert, le 11 novembre.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, Prosper Okombi, Didier, Médard, Djanie Okombi, Clauzon Kambo, Pako Otounga ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère Herbert Okombi, survenu le vendredi 4 novembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°25, rue Marie Bela (arrêt Emerald). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



À VENDRE

Demi parcelle à Baongo vers 5 chemins :

Superficie = 200 m²

Prix : 18 000 000 FCfa

Contact : 06 835 05 08 / 05 570 69 48

APPARTEMENTS À LOUER

Grand standing (2 chambres + salon)

Immeuble Lord Ganesh

146, avenue du Mury, à côté du ministère des Transports

(marché Plateau centre ville)

contacts : 06 611 25 25 / 06 615 25 25

LEBENBAY

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA. Loterie. Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)

TEL/ 05 588 69 76 / 06 505 28 25

Adresse : Rond point - la coupole - 59 rue Kimpanzou Mougali Mucodec

Date limite le 7 novembre 2016.

Avis de recrutement

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
 - Mercredi
 - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

APPEL A CANDIDATURES - LOCATION-GÉRANCE - ESPACE RESTAURATION (Cafétéria)

L'Institut Français du Congo lance un appel candidatures pour la mise en location-gérance d'un local de 310 m² (espace de restauration – cafétéria), situé dans l'enceinte de l'IFC à Brazzaville. Les personnes physiques ou morales intéressées par son exploitation sont invitées à venir retirer le « dossier de consultation » au secrétariat de l'IFC (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30).

CONDITIONS DE LA CONSULTATION : La location fera l'objet d'une Convention d'occupation précaire – COP pour une durée de 1 à 3 ans maximum. Une redevance mensuelle de 400.000 F.CFA et d'une partie variable du chiffre d'affaires, seront versées à la régie de l'ambassade de France au Congo. Les charges locatives mensuelles de 250.000 F.CFA (eau, électricité, gasoil groupe électrogène, etc.) seront versées à la caisse de l'IFC. Le délai de validité des offres est de 60 jours. L'espace restauration (cafétéria) devra rouvrir au public au plus tard lundi 16 janvier 2017. Les candidats pourront effectuer durant la période de l'appel à candidatures une visite des locaux uniquement sur rendez-vous.

PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES : Les candidats auront à produire un dossier qui comprendra :

Dossier personnel :

- Extrait Kbis ou enregistrement au registre du commerce et du crédit immobilier ;
- Attestation d'immatriculation ;
- Autorisation d'exercice des activités commerciales ;
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du candidat ;
- Profil professionnel du candidat (diplôme, expérience professionnelle, etc.) ;
- Lettre de motivation.

Dossier d'offre :

- Descriptif du commerce projeté (concept, gamme de produits proposés, services, etc....) ;
- Montant des investissements prévus et durée d'amortissement ;
- Compte d'exploitation prévisionnel sur la durée envisagée (de 1 à 3 ans max.).

Le dossier de candidature portera la mention « ESPACE RESTAURATION DE L'IFC BRAZZAVILLE » et devra parvenir à l'Institut Français de Brazzaville avant le lundi 28 novembre 2016, 17h30, dernier délai. Les plis qui parviendront au-delà de ce délai ou qui ne seront pas suffisamment affranchis, seront rejetés immédiatement.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
Tél. : +242 22 281 19 00 – <http://www.institutfrancais-congo.com> - <http://www.ifc-pointenoire.com>

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 16^e journée, 2^e division

Sans Prince Oniangue, blessé à la cuisse, Wolverhampton s'incline à domicile face à Derby County (2-3). Un 7^e revers de la saison qui enfonce les Wolves à la 19^e place (sur 24) avec 17 points.

Angleterre, 1er tour de la Cup Sans Amine Linganzi, suspendu, Portsmouth est éliminé à domicile par Wycombe (1-2).

Tenus en échec sur leurs terres par Stourbridge (1-1), Chris Mbougou et Whitehawk devront jouer un match d'appui : ils se rendront chez le pensionnaire de 7^e division le 14 novembre.

Belgique, 13^e journée, 1^{re} division

Premier but de la saison pour Kévin Koubemba, qui ouvre le score pour Saint-Trond à la 17^e. Mais son équipe s'incline finalement 2-4 chez le promu Eupen. Sylvester Ganvoula et Westerlo recevaient Zulte-Waregem. Marvin Baudry, titulaire comme Ganvoula, et ses coéquipiers l'emportent 2-1. Deuxième défaite de la saison, seulement, pour Charleroi et Francis N'Ganga, en déplacement à Courtrai (1-2).

Avec 6 points d'avance sur Anderlecht, qui compte un match de retard, Zulte-Waregem est assuré de rester à la première place.

Charleroi perd sa 3^e place au profit d'Ostende. Saint-Trond et Westerlo sont installés aux deux dernières places.

Bulgarie, 13^e journée, 1^{re} division

Rahavi Kifoueti, titulaire comme milieu excentré droit, et le Lokomotiv Gorna s'inclinent sur le terrain de Vereya (0-1). Une partie marquée par 3 expulsions, dont deux pour l'ancienne équipe de Mafoumbi. A l'issue de ce duel entre promus, Gorna est avant-dernier avec 11 points.

Turquie, 10^e journée, 2^e division

Manisaspor met fin à une série de 7 défaites en prenant un point sur le terrain du Mersin Idmanyurdu (0-0). Titulaire, Christ Bakaki a été remplacé à la 69^e par le Nigérian Eneramo. Manisaspor est avant-dernier avec 5 longueurs d'avance sur Elazigspor, la lanterne rouge (sanctionné de 12 points, l'ancienne équipe de Ganvoula est à -2 points).

Géorgie, 12^e journée, 1^{re} division

Le Dila Gori ne parvient pas à faire mieux qu'un match nul face à Saburtalo (0-0). Romaric Etou et Arci Biassadila étaient titulaires. Le premier a joué toute la rencontre, tandis que le second a

été remplacé à la 59^e.

Grèce, 10^e journée, 1^{re} division

Christopher Maboulou, titulaire, et le PAS Giannina sont défaits devant leur public par l'Asteras Tripolis (1-2). Avec 7 matchs au compteur, le PAS est 3^e avec 13 points, devancé par le Panathinaïkos, qui se déplace chez le leader, l'Olympiakos, en fin de journée.

Italie, 13^e journée, 2^e division

Sans Dominique Malonga, placardisé depuis le début du championnat, Pro Vercelli est tenu en échec par Carpi (0-0). L'équipe du Piémont est 15^e avec 14 points.

République tchèque, 13^e journée, 1^{re} division

Sans Franci Litsingi, absent depuis le 17 septembre, le Zbrojovka Brno s'incline à Zlin (1-2). Brno est 13^e avec 12 points.

Roumanie, 15^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, absent, le Gaz Metan Medias bat le CSMS Iasi (2-1). Gaz Metan Medias est 3^e avec 26 points.

Russie, 13^e journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga est entré à la 74^e minute lors du carton du Lokomotiv Moscou face à l'Anzhi (4-0). Le score était déjà acquis. Avec ce succès, le Lokomotiv est 11^e avec 2 points de retard sur sa victime du jour.

Turquie, 10^e journée, 1^{re} division

Dzon Delarge retrouvait sa place de titulaire sur le flanc gauche de l'attaque d'Osmanlispor, tenu en échec à domicile par Kayserispor (1-1). Vainqueur en Ligue Europa, jeudi, Osmanlispor n'a plus gagné en championnat depuis le 18 septembre et reste ainsi sur une série de six matchs sans victoire (4 nuls et 2 défaites) qui le fait reculer à la 7^e place à 8 longueurs du podium.

Ligue 1, 12^e journée

Après un mois et demi d'absence (dernier match le 20 septembre), Arnold Bouka Moutou faisait son retour dans le onze de départ de Dijon, au contraire de Dylan Bahamboula, laissé à disposition de la réserve. Face à Guingamp, le DFCO commence fort et mène rapidement 2-0 (aux 6^e et 26^e). A la 32^e, l'EAG réduit le score sur un centre d'Ikoko qui déborde face à Bouka Moutou. En difficulté face au Néerlandais De Pauw, qui égalise à la 93^e. 3-3 score final.

Sans Fodé Doré, non retenu, Angers bat Lille 1-0.

Blessé à la cuisse, Thievy Bifouma était absent lors du revers de Bastia à Lyon (1-2). Alan Dzabana était laissé à la disposition de l'équipe B.

Morgan Poaty est resté sur le banc lors du succès de Montpellier sur

Marseille (3-1). Pas de temps de jeu non plus pour Brice Samba, la doublure de Yohan Pelé.

Sans Jules Iloki, laissé à disposition de la réserve, Nantes arrache le point du nul face à Toulouse 1-1.

Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco corrige Nancy (6-0). Titulaire à gauche, Tobias Badila a souffert le martyr face à Sidibé et Silva. Un marquage pas assez serré sur les 3^e et 5^e buts monégasques. Averti à la 79^e. De son côté, Christ-Emmanuel Maouassa est resté sur le banc, tandis que Yann Mabella était laissé à la disposition de la réserve.

Sans Durel Avounou, Caen reçoit Nice ce dimanche après-midi. Jonathan Ikoné n'est pas retenu dans le groupe du PSG qui affronte Rennes dimanche soir.

Au classement, Monaco, 2^e avec 26 points, revient à trois longueurs de Nice, avant son résultat à Caen. Le PSG est 3^e avec 23 points avant son match contre Rennes. L'OL est 7^e avec 19 points, suivi d'Angers, 10^e avec 17 points, Dijon, Marseille et Montpellier, 11^e, 12^e et 13^e. Nantes, 15^e avec 12 points, devance Bastia, 11 points, tandis que Caen, 18^e avec 10 points, et Nancy, 19^e avec 9 points, sont englués en bas de tableau.

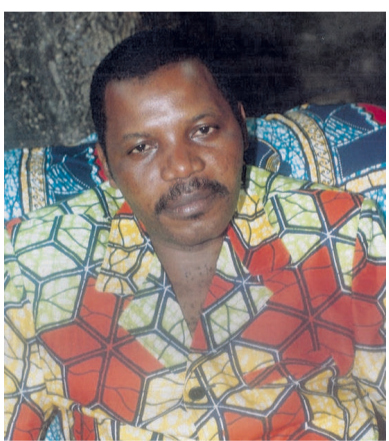
Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Programme relatif aux obsèques de Monsieur Ngamokouba Jean-Marie « Michigan », ancien directeur de la Digenaf, décédé le 29 octobre 2016 à Brazzaville :
Date : Mercredi 9 novembre 2016 :
-09 h 00 : lever de corps à la morgue municipale de Brazzaville
-10 h 00 : Recueillement au domicile du disparu, derrière le magasin Alima, Mpila
-12 h 00 : Messe en l'église Sainte-Anne du Congo
-14 h 00 : Départ pour l'inhumation au cimetière Bouka
-16 h 00 : Retour au domicile et fin de la cérémonie



Les familles Addhas, Mobio, Iyari José, le ministre Hello Matson Mampouya et Gayale Mathieu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et fils Jérôme Loutete, survenu le 27 octobre 2016 en France. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu sis, n°9, rue Mvouti derrière l'hôtel Steven à Ouenzé. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni douleur ni le souvenir d'un être cher.

6 novembre 2002

- 6 novembre 2016

voici 14 ans, jour pour jour, que le Seigneur, notre Dieu, rappelait à Lui sa servante Mme Onanga née Afomboule.

En cette date commémorative, le colonel Jean-Pierre Onanga, ses enfants, petits-fils et famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son âme repose en paix.



galerie CONGO arts et expériences Musée du Bassin du Congo
Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre au 10 décembre 2016 REGARD SUR BRAZZA
Avec

LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Mpila dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

BRUXELLES

Félix Tshisekedi réaffirme la nécessité de définir un régime spécial pour l'après 19 décembre

C'est dans une salle remplie majoritairement par les militants et sympathisants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et par quelques journalistes que la représentation de l'UDPS en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg a organisé, le 4 novembre, une conférence de presse sur le thème « L'UDPS et le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement face aux enjeux de l'heure en RDC ».

La conférence de presse, qui s'est déroulée au Press Club Brussels Europe, à Bruxelles, a été animée par Félix Tshilombo Tshisekedi, secrétaire général adjoint de l'UDPS, chargé des questions politiques, juridiques, diplomatiques et de communication ainsi que par le Dr Tharcisse Loseke Nembalemba, nouveau secrétaire national aux relations extérieures. À cette occasion, Félix Tshisekedi a estimé que face au danger que court la RDC de retomber dans ses démons du passé, démons de la division et de la guerre, le rassemblement a pris ses respon-

sabilités en proposant un schéma de sortie de crise qui consiste à organiser rapidement un vrai dialogue conformément à la résolution 2277 des Nations unies et qui se penche sur la gestion du pays pendant la période de transition. Celle-ci, a-t-il expliqué, ira de la fin du mandat de M. Kabila le 19 décembre 2016, à la tenue des élections présidentielle et législatives. « Pour ce faire, le rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement préconise la nécessité de définir un régime spécial devant assurer la gestion du pays, de manière à organiser, sans tarder, ces élections dans le respect de la Constitution et des normes démocratiques. Il ne faut pas perdre de vue que les mandats des députés provinciaux, des sénateurs et des gouverneurs sont arrivés à expiration depuis 2012 et que le mandat de M. Kabila se terminera le 19 décembre 2016, quelques mois avant celui des députés nationaux dont le mandat prendra fin en février 2017. Dans quelques mois, le Congo

va se retrouver sans institutions légales et légitimes », a déclaré le secrétaire général adjoint de l'UDPS.

« L'heure est grave »

Parlant de la situation politique actuelle en RDC, il a affirmé que « l'heure est grave » et que la République démocratique du Congo est à la croisée des chemins par l'obstination d'un seul individu à vouloir se maintenir au pouvoir coûte que coûte, appuyé par son clan politique. « Notre pays risque de sombrer dans un chaos indescriptible. Le peuple est déterminé à faire respecter sa Constitution et à vivre une alternance démocratique et pacifique qui lui ferait espérer des lendemains meilleurs », a déclaré Félix Tshisekedi.

Dans les prémisses du « vrai » dialogue

Pour ce qui est du dialogue réclamé par l'UDPS, il a fait savoir que ce dernier est déjà en cours, ou du moins qu'on est dans les prémisses de ce dialogue, dans la mesure où la Conférence épiscopale nationale du Congo a pris



Une vue du public présent

l'initiative d'échanger avec les deux camps, sur la base de leurs cahiers des charges respectifs, en vue de voir comment laisser de côté les points de convergence, puisqu'il y a entente, et aborder les points de divergence. Néanmoins, a précisé Félix Tshisekedi, « au-delà du 19 décembre, Joseph Kabila ne sera plus un chef d'État légal et légitime en RDC. Au-delà de son mandat, nous ne parlerons plus de dialogue mais du départ tout simplement de M. Joseph Kabila », a déclaré le secrétaire général adjoint de

l'UDPS. Pour ce dernier, ce dialogue entamé par la Cénco est une demi-victoire pour l'UDPS et une demi-défaite pour ceux qui disaient qu'il n'y aurait plus de dialogue après le « monologue » du camp Tshatshi. « On verra bien comment les évêques vont mener la barque et nous espérons que cela va se terminer de la manière la plus pacifique possible afin d'avoir une alternance au sommet de l'État », a fait savoir Félix Tshisekedi.

Patrick Ndongidi

SUD-KIVU

Denis Mukwege n'est plus sous la protection des soldats onusiens

Depuis l'attentat contre son domicile, le chirurgien qui continue de vivre avec sa famille dans l'enceinte de l'hôpital de Bukavu sous la protection onusienne n'aura plus droit à ce privilège.

C'est, à la limite, une révélation ce qu'avait déclaré le Dr Denis Mukwege au journal Le Monde qui, profitant de la sortie de l'autobiographie du chirurgien intitulée « Plaidoyer pour la vie », avait résolu de l'interviewer. Dans cet entretien à bâton rompu, « l'homme qui répare les femmes » n'est pas allé par quatre chemins pour décrire ses mésaventures avec les autorités de son pays qui ne le porteraient pas à cœur. Depuis la tentative d'assassinat de 2012 à Bukavu qui a failli lui coûter la vie, sa vie n'a plus connu une courbe normale, tanguant entre la peur de l'inconnu, le doute et l'espoir. « Mon combat et ma franchise dérangent. On m'accuse de salir la réputation du Congo et de nuire à un gouvernement corrompu qui protège l'impunité des violeurs. C'est effarant, car le silence et l'inaction valent la complicité », a-t-il expliqué qualifiant au passage de « très ennuyeux » la situation qui est la sienne désormais.

Après un « exil » de quelques mois en Europe, il est rentré à Bukavu en 2013 où la Monusco assure depuis sa protection. « Depuis l'attentat contre mon domicile, je vis avec ma famille dans l'enceinte de l'hôpital de Bukavu et sous la protection des soldats de l'ONU. Malheureusement, celle-ci vient de m'être retirée », a-t-il annoncé. Aucune explication plausible ne lui a été donnée quant à ce. Ce fait est cependant loin de le décourager dans son apostolat. Bien au contraire, il croit le moment venu de communiquer au monde la tragédie des femmes du Sud-Kivu dont les corps sont devenus des champs de bataille et qui ont besoin d'une assistance à l'échelle internationale. Quant à lui, il n'entend pas abdiquer dans son obstination à militer pour la cessation du viol qui passe à ses yeux pour une arme de guerre abusivement utilisée par des « colons » des temps présents. Il se réclame le statut de mili-



Denis Mukwege

tant. « Impossible de me taire et de me contenter de soigner ces femmes le mieux que je peux. Impossible de ne pas sortir de mon hôpital pour interpellier le monde, saisir toutes les tribunes possibles pour dénoncer ce qui est une arme de guerre au même titre que les autres », a-t-il déclaré.

Son nouveau combat consiste dorénavant à « convaincre les leaders d'éradiquer le viol avec la même détermination que celle mise pour les armes biologiques, chimiques et nucléaires ». Car il dit : « Le viol détruit tout autant, même s'il laisse les personnes en vie parce que c'est un déni d'humanité, un recul des acquis de la civilisation et il faut tracer une ligne rouge absolue ». Rappelons que ces dernières années, Denis Mukwege a multiplié les discours devant les instances internationales et a reçu de nombreux prix, dont le Sakharov en 2014. Il a été cité pour le Nobel de la paix, il est également classé parmi les personnalités les plus influentes en 2016 par le magazine Time.

Alain Diasso

SANTÉ

La province de Tanganyika en proie à l'épidémie de choléra

Le choléra demeure un véritable problème de santé en RDC. Dans certaines provinces du pays, cette maladie sévit tellement qu'on déplore la croissance du nombre de décès.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la province de Tanganyika dans la zone de santé de Kabalo est en proie à une épidémie de choléra, car plus de 90 cas dont 10 décès ont été enregistrés dans cette zone durant la seule période du 27 au 30 octobre. On note, par ailleurs, que près de 90 % des cas de maladie et de décès ont été enregistrés dans la localité de Kihanga et ses environs. Cette flambée est consécutive au manque d'accès à l'eau potable. Sur plus de six cents décès dus au choléra sur tout le territoire national de la RDC cette année, fait savoir l'OMS, plus de 75% l'ont été dans des zones non endémiques. Pour faire face à cette épidémie, l'ONG International Rescue Committee (IRC) compte mener des interventions d'urgences en eau, en hygiène et en assainissement à Kihanga avec l'appui de l'hôpital général de Kabalo.

Cette maladie a été aussi signalée à Kinshasa dans certaines communes. Pour couper la chaîne de transmission du choléra, une campagne de vaccination a été organisée au mois de septembre dans la capitale dans cinq zones de santé, à savoir Limete, Kingabwa, Maluku 1, Nsele et Masina 2. Et près de trois cent six mille six cent trente neuf personnes d'un an et plus ont été vaccinées avec du vaccin choléra oral (VCO). La

stratégie arrêtée a été de porte à porte.

Pour renforcer la riposte dans la ville de Kinshasa et dans d'autres provinces du pays, l'OMS avait aussi déployé des équipes d'experts internationaux et nationaux pour aider les équipes locales du ministère de la Santé. En sus de cela, cette agence onusienne a mis préalablement en position 23 kits cholera et 4 millions de comprimés d'aquatabs dans les provinces les plus affectées. Dans le cadre de l'effort d'endiguement, l'OMS et les partenaires soutiennent de larges campagnes de communication pour inciter les familles à respecter les mesures de prévention et de protection.

Notons que le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. Selon les estimations, il y a chaque année 1,4 à 4,3 millions de cas de choléra, avec 28 000 à 142 000 décès. La brève période d'incubation, de deux heures à cinq jours, est un facteur qui renforce la dynamique potentiellement explosive des épidémies. L'approvisionnement en eau sûre et l'assainissement sont essentiels pour réduire l'impact du choléra et des autres maladies à transmission hydrique. On peut réussir à traiter la maladie jusqu'à 80% des cas avec les sels de réhydratation orale. Les vaccins anticholériques par voie orale sont un moyen complémentaire de lutte, mais ils ne doivent pas remplacer les mesures classiques tel que l'hygiène et l'assainissement.

Aline Nzuzi

ÉVÈNEMENTS DES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Le gouvernement tance l'UDPS

Les forces de l'ordre ont mis la main le 5 novembre sur Bopoko Lifula Héritier, alias Mokato, le principal animateur des forces de progrès et de défense de la jeunesse du parti d'Étienne Tshisekedi, présumé commanditaire des événements du 19 septembre ayant ensanglanté Kinshasa. Au risque d'être considéré comme complice des faits graves mis à charge de ce dernier, les responsables de l'UDPS sont exhortés à collaborer avec la justice pour tirer ce dossier au clair.

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti cher à Étienne Tshisekedi, a maille à partir depuis quelques temps avec les autorités publiques. Les dérapages ayant émaillé les tristes événements des 19 et 20 septembre continuent à hanter cette formation politique présentée, à tort ou à raison, comme le fer de lance des dites manifestations organisées à la suite de la non-convocation du corps électoral par la Ceni conformément à la Constitution. La manifestation avait vite dégénéré entraînant mort d'hommes. Le gouvernement, qui tient à faire toute la lumière sur ces folles journées qu'avait connue Kinshasa, avait ouvert une enquête à ce sujet. La traque aux commanditaires de ce qui a failli se transformer en une insurrection populaire orchestrée par des tireurs de ficelles se recrutant essentiellement dans les milieux politiques avait aussitôt été lancée.

Là-dessus, c'est essentiellement vers l'UDPS, parti phare du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, que se sont tournées les investigations. Le parti d'Étienne Tshisekedi autour duquel se sont cristallisées les autres entités affiliées au Rassemblement avait joué un rôle de premier plan lors de ces événements et, aujourd'hui encore, c'est cette formation politique qui en paie les frais. Devenus inaudibles et presque aphones, les autres alliés ont été, depuis lors, réduits à l'expectative laissant toute initiative à l'UDPS.

Après l'arrestation du secrétaire général adjoint de l'UDPS, présumé commanditaire des événements du 19 septembre, c'est au tour d'un autre cadre du parti d'être appréhendé par les services de police. Il s'agit de Bopoko Lifula Héritier, alias Mokato, principal anima-

teur des forces de progrès et de défense de la jeunesse du parti. L'intéressé a été arrêté dans la foulée du meeting manqué de l'UDPS prévue pour le 5 novembre, dans la mêlée confuse et générale perpétrée par des militants en furie qui tenaient mordicus à accompagner leur leader sur le lieu de la manifestation. C'est ce qu'a révélé un communiqué du gouvernement publié le 7 novembre et portant la signature de son porte-parole Lambert Mende

Bopoko Lifula est présenté par le gouvernement comme « un des commanditaires et organisateurs présumés des pillages des armes et munitions de guerre dans plusieurs commissariats de police de la capitale durant la période susvisée, en plus de nombreux actes de vandalisme, d'incendies, de meurtres, de viols et de pillage des biens publics et privés ». Dans le même communiqué, le gouvernement ne manque pas d'égratigner l'UDPS en mettant en relief ses accointances présumées avec les auteurs des troubles qui s'étaient négativement illustrés le 19 décembre. Le gouvernement s'est dit particulièrement préoccupé par le fait que Bopoko, « un repris de justice, ancien artificier au sein des forces de défense de la RDC d'où il a été naguère renvoyé », a occupé un poste de responsabilité au sein de l'UDPS.

Plus tranchant, le communiqué souligne : « Le gouvernement est surpris de voir une formation politique ayant pignon sur rue compter parmi ses cadres un personnage aussi problématique au regard de son passé et des présomptions des faits criminels qui lui sont imputés. Il engage les instances judiciaires à approfondir leurs enquêtes pour mettre à jour et statuer sur toutes les responsabilités autour de cette affaire et en appelle à la collaboration de tous les citoyens susceptibles d'aider à la manifestation de la vérité à ce sujet. Cette collaboration avec la justice est attendue également des responsables du parti qui a ainsi ouvert ses rangs au prévenu Bopoko, au risque d'être considéré comme complice des faits graves mis à charge de ce dernier ». Sans calculs politiques ni arrière-pensée géopolitique, l'exécutif national déclare être déterminé à assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Simon Bolenge radié de la Convention des républicains

Après le constat, par le président de ce regroupement politique, de la défection de l'ex-secrétaire général, le collège des présidents de ce regroupement politique vient carrément de décider de sa radiation de la liste des membres et personnalités de cette plate-forme, en menaçant tout membre de la Convention des républicains (CR) qui serait tenté par la même aventure de subir les mêmes sanctions.

Réuni le 3 novembre au siège de ce regroupement politique, le collège des présidents des partis politiques, des personnalités politiques et parlementaires de la CR, en vue d'examiner le cas du secrétaire général de leur plate-forme, Simon Bolenge Mokenombo, a décidé de la radiation de ce dernier de la liste des personnalités et membres de la CR. Il lui est reproché de signer, contre la position du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, l'accord de la Cité de l'Union africaine. Après débats et délibérations, le Collège des présidents de la CR qui a, par ailleurs, noté que l'ex-secrétaire général n'a jamais eu qualité pour engager la CR a notamment décidé de son exclusion définitive des rangs de la CR. Cet organe de la CR a également dénié toute qualité à Simon Bolenge, qui ne peut, en aucune manière, et sous aucun prétexte, engager cette plate-forme politique. Le collège des présidents de la CR a, par conséquent, prévenu tout membre qui serait tenté par la même aventure de s'exposer aux mêmes sanctions. Par la même décision, cet organe du regroupement politique a désigné à sa tête, en qualité de président du Collège de présidents de la CR, Atibu Tshomba, alors que les responsabilités de secrétaire général seront désormais assumées par Me Jacques Kabamba.

L.D.

LUALABA

ADDH plaide pour plus de transparence et de respect des clauses sociales des entreprises minières

Dans une étude sur les obligations sociales en rapport avec les infrastructures de base, cette organisation évalue la contrepartie pour les communautés locales impactées par les activités des entreprises minières Kamoto Copper Company (KCC) et Sino R Congolaise des mines (Sicomines).



Les engins travaillant dans une mine.

Dans le rapport d'une étude du mois d'octobre 2016, l'Action pour la défense des droits humains (ADDH) a rappelé que la province du Lualaba abritait les plus importants investissements miniers industriels de la RDC et le plus grand nombre de sites artisanaux d'extraction de cuivre et cobalt. Aussi, a souligné cette ONG, la plupart de ces projets sont-ils situés dans la périphérie de la ville de Kolwezi, chef-lieu de la province ou ses cités environnantes et, de ce fait, développent leurs activités à proximité des communautés.

ADDH a, par contre, regretté qu'au lieu d'être un facteur de développement, cette proximité engendre des impacts directs et indirects inédits sur le cadre de vie des communautés. Pourtant, a relevé cette ONG, la législation minière de la RDC fournit des directives aux entreprises qui, si elles étaient correctement mises en œuvre, devraient impulser le développement local. En croire cette association, faute de transparence qui a longtemps caractérisé la gouvernance du secteur en général, notamment la transparence des clauses sociales et l'exécution des obligations y afférentes, celles-ci sont non seulement moins connues des communautés bénéficiaires, mais surtout moins documentées. En conséquence, les compagnies ne sont pas véritablement tenues redevables dans l'exécution de leurs engagements.

Une transparence partielle

ADDH a noté que la RDC a certes fait d'énormes progrès en matière de transparence de contrats, mais celle-ci demeure très partielle tant qu'elle ne s'étend pas encore aux clauses sociales des compagnies. Toutefois, s'est-elle réjouie, il y a deux ans dans le cadre de l'Itie, les compagnies ont commencé à déclarer les paiements sociaux effectués en exécution de leurs obligations locales. Dans cette logique et saisissant cette énorme opportunité inédite, ADDH a documenté la mise en œuvre des obligations locales de deux des plus grandes compagnies qui environnent la ville de Kolwezi, à savoir KCC et Sicomines. L'étude menée a consisté à suivre les obligations de construction d'infrastructures à intérêt communautaire telles que mentionnées dans leurs plans de développement durable. Dans les deux cas, l'étude a révélé que la réalisation des engagements pris vis-à-vis des communautés reste très mi-

tigée. « Certains ouvrages quoique d'intérêt communautaire n'ont eu que d'impact très réduit sur le cadre de vie des communautés impactées par le projet », a souligné ADDH. Cette étude a souligné que, dans les deux cas, les manquements documentés montrent la nécessité de repenser les approches d'identification et de sélection des projets utilisés jusque-là ainsi que l'inclusion des cadres de dialogue tripartite permanents, à tout le moins, la mise œuvre des mécanismes de retour d'informations.

Enfin, l'étude montre que la transparence et le contrôle ou la redevabilité dans la réalisation des obligations locales demeurent cruciaux afin de garantir une meilleure exécution des obligations locales. « Les communautés concernées par l'étude n'ont pas de retour d'informations ni des autorités ni des compagnies sur le niveau de mise en œuvre des obligations locales », a indiqué ADDH, qui a soutenu que l'équipe d'enquêteurs, elle-même, n'a eu qu'un accès limité aux documents contenant les informations sur l'exécution des obligations locales des deux compagnies. La réticence des compagnies, a-t-elle appuyé, frise un manque flagrant de transparence et de sincérité de leurs engagements dans le cadre de l'Itie.

Pour ADDH, le décalage entre les obligations théoriques et la pratique montre sans doute que les autorités n'assurent pas un contrôle adéquat pouvant amener les compagnies à mettre en œuvre leurs engagements. « Certains défis relevés dans ce rapport tels l'inaccessibilité des informations, le contrôle, la participation des communautés dans les processus de planification et d'exécution des engagements locaux soulignent la pertinence de repenser le cadre réglementaire et institutionnel. Les engagements pris par les entreprises minières méritent un suivi pour que le plan de développement durable ne soit pas un document de formalité administrative afin d'obtenir un permis d'exploitation mais un véritable outil de développement des communautés locales », a souligné cette étude, qui a fait des recommandations utiles au ministre des Mines, au Parlement et à l'Assemblée provinciale de Lualaba, au gouvernement de Lualaba, aux entreprises minières, à la société civile ainsi qu'aux populations concernées.

Lucien Dianzenza

13^e COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

TP Mazembe s'approprie le trophée sans fioriture face à MO Bejaia

Il fallait le faire. Le Tout-Puissant-Mazembe l'a fait le 6 novembre dans son stade de Kamalondo City à Lubumbashi. Les Corbeaux de l'ex-Katanga ont infligé une cuisante défaite aux Algériens de Mouloudia Olympique de Bejaia (MOB) en finale retour de la 13^e édition de la Coupe de la Confédération, remportant leur septième sacre continental.

Quatre buts à un, c'est le score définitif de cette rencontre dominée totalement par les protégés du président Moïse Katumbi absent du stade pour des raisons bien plus politiciennes que sportives. Après le match à égalité d'un but partout une semaine plutôt à Blida en finale aller, les joueurs du coach français Hubert Velud étaient déjà dans les bonnes dispositions afin de remporter, pour la première fois, le trophée de la Coupe de la Confédération. Et l'équipe alignée l'après-midi du dimanche traduisait bien l'aspiration des Corbeaux avec l'Ivoirien Sylvain Gbohobo dans les

but, et une défense composée d'Issama Mpeko sur le flanc droit, le Malien Salif Coulibaly et Christian Luyindama Nekadio dans la charnière centrale et enfin le capitaine Jean Kasusula sur le côté gauche. Merveille Bope Bokadi, le Ghanéen Daniel Adjei et le Zambien Rainford Kalaba ont composé le milieu de terrain. Et enfin, l'Ivoirien Roger Claver Assalé sur le côté droit, Jonathan Bolingi Mpangi dans l'axe et enfin le Ghanéen Salomon Asanté ont formé le trio d'attaque de Mazembe.

Mazembe s'est rapidement mis dans la voie du succès avec l'ouverture du score par le milieu international congolais Merveille Bope Bokadi. Ensuite, c'est le maestro zambien Rainford Kalaba qui a doublé la mise à la 44^e minute sur une superbe frappe. Le milieu offensif zambien a remis le couvert pour le troisième but à la 62^e minute. Sofiane Khaddir a réduit l'écart à la 75^e minute sur un manque de concentration de la défense de Mazembe. Mais deux minutes plus

tard, Jonathan Bolingi Mpangi Merikani a porté le score à quatre buts à un. Le coach Hubert Velud a procédé à trois changements en deuxième période pour renforcer son équipe avec les entrées de Christian Koffi Kouamé (à la place de Daniel Adjei), Adama Traoré (à la place de Rainford Kalaba) et Deo Kanda (Salomon Asanté).

Sans surprise, le TP Mazembe remporte la 13^e édition de la Coupe de la Confédération ; le club de Lubumbashi arborait déjà le statut de favori pour le titre de la C2 dès son reversement après son élimination en Ligue des champions. Hubert Velud avait indiqué avant le match que ses joueurs devraient se libérer et ne pas se contenter du résultat d'un but partout du match aller. « *Le tort ce serait de calculer et de se contenter de préserver le score du match aller. Le but à l'extérieur du 1-1, c'est une avance très légère. Ce serait une grave erreur de rester sur la défensive. Il faudra au contraire se libérer dans le*



TP Mazembe, vainqueur de la 13^e Coupe de la Confédération

jeu, aller chercher l'adversaire très haut et surtout ne pas jouer avec le frein à main... », avait-il déclaré. Et cela s'est déroulé comme le coach l'avait dit le dimanche. Rappelons que c'est la dixième finale de coupe d'Afrique inter-clubs disputé par le TP Englebert Mazembe, dont sept remportées (en Ligue des champions 1967, 1968, 2009, 2010 et 2015 et Coupe d'Afrique des vainqueurs des coupe en 1980 et enfin Coupe de la Confédération en 2016). Mazembe a perdu les finales de la C1 en 1969

et 1970, et la finale de la Coupe de la Confédération en 2015. Le club de Lubumbashi affrontera donc au début de l'année prochaine la formation de Mamelodi Sundowns à Pretoria en Afrique du Sud en Supercoupe d'Afrique, rencontre qui oppose traditionnellement depuis quelques années le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique à celui de la Coupe de la Confédération.

Martin Engimo

FOOTBALL ET RECHERCHE

Abasiko scrute la politique de recrutement des joueurs étrangers en RDC

Le football a dépassé le stade d'un phénomène pour devenir aujourd'hui un fait social intégral. Et le ballon rond a, par ailleurs, permis des mouvements des joueurs à travers le monde. Un footballeur peut exercer son métier partout dans le monde du moment que le langage du football est identique partout, les lois du football étant les mêmes sur n'importe quelle aire de jeu. Aussi sont-ils apparus depuis plusieurs années bien d'autres phénomènes liés à ce sport de masse, le cas de la question aussi bien sportive que structurelle relative au statut d'un footballeur étranger dans un pays donné.

En RDC, l'on observe une montée importante de la présence des footballeurs étrangers (d'autres pays africains), recrutés dans certains clubs, ainsi que des entraîneurs étrangers. Cette présence de plus en plus importante des footballeurs et entraîneurs expatriés n'a-t-elle pas d'incidences sur les athlètes et techniciens locaux ? Journaliste sportif à la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC), Jean-Jacques Abasiko Akengekaka s'est penché sur cette question dans son mémoire de licence défendu très récemment à la faculté des sciences sociales, politiques et administratives de l'Université pédagogique nationale (UPN) à Kinshasa, sous la direction du Pr Émile Bongeli, avec l'aide du Pr Célestin Kadima Kamunukamba qui a donné une touche particulière à ce travail de recherche. « *Politique de recrutement des joueurs et entraîneurs expatriés dans les clubs de football de la RDC et son impact sur les joueurs et entraîneurs nationaux de 2009 à 2015* », c'est le thème de cette étude singulière et inédite menée par Jean-Jacques Abasiko.

Dans le premier paragraphe de la problématique de l'étude, l'auteur fixe les esprits : « *Dans le monde, le recrutement des joueurs expatriés au sein des clubs des différentes fédérations ne tient pas compte notamment de la nationalité des joueurs, de la race, car la discrimination raciale est interdite par le règlement de la Fifa. Les recrutements se font en fonction de talents des joueurs, des performances suivant les postes, les prix de transferts ne sont pas uniformes dans le*

monde. Ils sont fonctions de la renommée des joueurs à cause de leurs talents et des techniques de jeu ». Après avoir fait le survol des lois, règlements et aspects de recrutements en Europe (Arrêts Bosman et Malaja), en Amérique Latine, Jean-Jacques note qu'en Afrique, en 2009, les recrutements étaient libéralisés et les clubs de football pouvaient recruter un grand nombre des joueurs expatriés suivant les possibilités financières. Mais depuis 2013, poursuit-il, « *les équipes se conforment aux statuts des fédérations qui limitaient les recrutements des joueurs évoluant au pays et qui pouvaient être sélectionnés dans les équipes nationales* ». Les restrictions existent toutefois pour protéger en quelque sorte les talents locaux, aussi bien au Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) que dans d'autres pays comme le Cameroun, le Gabon, l'Angola.

La situation en RDC est telle que de 2009 à 2015, « *les clubs de football étaient autorisés de recruter un grand nombre des joueurs suivant leur possibilité financière* ». Actuellement, la note circulaire du 17 novembre 2015 du ministre des Sports, se basant sur la loi sportive promulguée le 24 décembre 2011, a limité le nombre des joueurs expatriés pour la compétition nationale à trois. « *Soucieux de garantir l'éclosion et la promotion des talents des athlètes congolais, il est impérieux pour les fédérations sportives nationales, les groupements sportifs particuliers et le comité para-olympique d'insérer dans les règlements généraux sportifs ainsi que dans les règlements de leurs compétitions sportives et championnats respectifs dans 45 jours, les dispositions relatives à la réduction à trois le nombre d'athlètes de nationalité étrangère devant prendre part à une rencontre officielle. Cette instruction doit être de stricte application* », souligne en



Jean-Jacques Abasiko, journaliste à la Rtn et auteur de l'étude

substance ce document ministériel. Mais la conclusion générale de l'étude indique que « *la mesure du ministère souffre encore d'application...* ». Et l'auteur fait remarquer que la hausse du niveau technique et la renommée des clubs employant les joueurs et entraîneurs expatriés, la création de la concurrence, la sollicitation des sponsors par les équipes pour accroître les chiffres d'affaires afin d'être en mesure de rémunérer les joueurs et entraîneurs expatriés sont les impacts positifs du recrutement des expatriés. Par contre, ce recrutement des joueurs et techniciens étrangers est budgétivore et démotive les joueurs et entraîneurs nationaux, étouffant leur progression. Cette étude menée pour la première fois a, de ce fait, le mérite de fournir des informations importantes sur la situation des joueurs étrangers (extracommunautaires dans l'espace de l'Union européenne), en Amérique latine et particulièrement en RDC. Elle livre aussi un éclairage sur l'implication de l'État à travers le ministère des Sports dans cette nouvelle donne dans l'univers du football.

M.E.

DIVISION 1 - ZONE OUEST

V.Club accroché par Shark XI FC, DCMP bat Ndombe

Des matchs de la huitième journée du championnat national de la zone de développement ouest se sont joués le week-end dernier provoquant quelques changements au classement.

L'on note d'emblée le match nul de zéro but partout entre l'AS V.Club et la formation de Shark XI FC le 6 novembre au stade des Martyrs. Les Requins Bleus ont évolué pendant une bonne partie de la deuxième période en infériorité numérique après l'expulsion de leur gardien de but. Malgré cet avantage, les Dauphins Noirs n'ont pas pu trouver la faille dans la défense de Shark XI FC. Ce même dimanche, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a eu raison de l'AS Ndombe à Bandundu Ville par deux buts à zéro. L'ailier Ricky Tulengi a signé le doublé victorieux du DCMP entraîné par le coach Otis Ngoma qui a accompli l'exploit de battre l'AS V.Club en septième journée par deux buts à zéro.

L'on rappelle que le 4 novembre, le FC Renaissance du Congo et le FC MK se sont accrochés par la marque d'un but partout. Wane ouvrait la marque pour FC MK en début de première période alors que Roddy Manga Dianzenza, alias Sissoko, égalisait pour le club orange coaché par Éric Tshibasu en deuxième période. L'AS Dragons/Bilima dominait en premier match du vendredi la formation de Rojolu par deux buts à zéro. Au classement, Renaissance garde la tête de la zone ouest avec 16 points, suivi de l'AS V.Club (15 points), du DCMP (15 points), du RCK (14 points), Dragons/Bilima (13 points). Shark XI FC vient à la sixième position avec 11 points, devant le FC MK (9 points), Veti Club de Matadi (8 points), CS Rojolu (3 points) et AS Ndombe (0 point).

Il y a eu des matchs également dans la zone de développement est. Aussi apprend-on la victoire le dimanche au stade des Volcans de Goma dans la province du Nord-Kivu du club local de l'AS Dauphin Noir sur l'OC Muungano de Bukavu par un but à zéro. Et le CS Makiso de Kisangani s'est incliné à domicile face à Bukavu Dawa par un but deux.

M.E.

COMMERCE

Ouverture de la foire des produits rwandais dans la ville océane

Le ministre du Commerce extérieur et de la Consommation, Euloge Landry Kolelas, a lancé l'exposition-vente des produits rwandais, le 2 novembre, dans l'enceinte de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, en présence de Jean-Baptiste Habyalimana, ambassadeur du Rwanda au Congo, et de plusieurs autorités locales.

L'exposition-vente des produits rwandais de l'agriculture, de l'élevage, de l'informatique, du tourisme, de la restauration, de la construction et de l'architecture est la concrétisation des relations cordiales qui existent entre les deux pays : la République du Congo et le Rwanda. Elle marque aussi la volonté des chefs d'État, Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagamé, à unir les forces pour un développement harmonieux des deux pays.

En souhaitant la bienvenue aux hôtes, Sylvestre Didier Mavouen-

zela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, a plaidé pour la redynamisation des échanges commerciaux. Une vision partagée aussi par Gérard Nkusi Mukubu, chef de la délégation de la fédération du secteur privé du Rwanda. « Cette exposition des produits fabriqués au Rwanda est un signe évident qui montre clairement que nos deux pays ont la volonté de renforcer leur volonté commerciale. Elle est une opportunité que nos opérateurs économiques congolais et rwandais doivent saisir pour accroître leurs marchés, chercher de nouveaux débouchés et partenariats d'affaires, explorer les opportunités d'investissements dans nos deux pays respectifs. Nous encourageons nos deux secteurs privés à travailler ensemble et à initier des projets communs. Cette exposition n'étant qu'un prélude à un long et fructueux partenariat dans



Le ministre Euloge Landry Kolelas visitant un stand/ Crédit photo «Adiac»

tous les secteurs d'activités économiques de nos pays », a-t-il dit. La foire des produits rwandais à Pointe-Noire a été rendue possible grâce à l'implication sans réserve de l'ambassadeur du Rwanda au Congo qui, un an après son installation et après avoir pris contact avec les autorités congolaises à plusieurs niveaux, a initié l'exposition avec l'appui des opérateurs économiques congolais regroupés au sein de

la Chambre consulaire de Pointe-Noire. « La marche sera longue mais nous avons confiance qu'à partir de Pointe-Noire, nous avons commencé les voyages ensemble. Nous allons construire une coopération concrète en commençant par des petites et moyennes entreprises », a déclaré l'ambassadeur Jean-Baptiste Habyalimana. En ouvrant l'exposition, Euloge Landry Kolelas a indiqué : « Entre la République

du Congo et le Rwanda, la perspective d'une intensification des échanges commerciaux est à portée de main. Le moteur de la croissance a pour pistons nos deux chefs d'États. Dans son programme de société «La Marche vers le développement», le chef de l'État donne la mesure de son engagement en faveur d'une économie congolaise ouverte, dynamique et attractive. Ces orientations concernent l'amélioration du climat des affaires, l'aide à la structuration d'un secteur privé national fort, la constitution d'un puissant pôle financier national, la participation au renforcement de l'intégration sous-régionale, l'industrialisation du pays, le développement de l'agriculture, de l'élevage, l'exploitation minière et forestière ainsi que des services ». La foire des produits rwandais prend fin ce 5 novembre.

Hervé Brice Mampouya

REBOISEMENT

Femmes nouvelles et Congo vert organisent un planting des arbres au lycée technique Poaty-Bernard

Prélude à la journée nationale de l'arbre qui a été célébrée le 6 novembre, les associations Femmes nouvelles et Congo vert ont organisé un planting des arbres le 4 novembre dans l'enceinte du lycée technique Poaty-Bernard situé dans l'arrondissement 1 Emery-Patrice-Lumumba.

La réalisation de cette activité au sein du lycée Poaty-Bernard a été anticipée à cause de la journée du 6 novembre qui est tombée un dimanche, jour de repos des élèves, ceux-ci étant concernés par le planting. Le lycée technique Poaty-Bernard étant presque dépourvu d'arbres à cause de son sol sablonneux, Femmes nouvelles et Congo vert ont trouvé comme alternative d'utiliser de la

terre noire. Le planting a pu être réalisé avec la contribution de la mairie de Pointe-Noire qui a mis à leur disposition deux camions de terre noire et le Service national de reboisement (SNR) qui a fourni les plants d'acacia et de mentalis.

Visiblement motivés et conscients de l'importance de leur geste, les élèves du lycée se sont impliqués dans l'activité sous la supervision de la présidente de Femmes nouvelles à la satisfaction de Roger Ngokoni, chef de quartier CQ 102, où est située l'école. Jean-Paul Moulongo, leur proviseur, a salué l'initiative. « Nous sommes heureux que notre école ait été choisie pour ce planting parce que l'arbre c'est la vie. Quand vous voyez l'étendue de l'école, vous vous rendez compte qu'à l'endroit où nous sommes, il n'y a pratiquement pas d'arbres. C'est une bonne chose que cette activité se réalise sur ce site », a-t-il dit.

Des arbres portant des noms des élèves

Les arbres plantés seront entretenus avec l'appui du collectif d'élèves «pères éducateurs», des jeunes qui ont été formés par Congo vert pour la protection de l'environnement. « Ces jeunes ont pour mission d'expliquer aux

autres le bien fondé de genre de geste », a indiqué le proviseur. Et pour plus de respect du geste accompli, chaque arbre a été baptisé du nom de l'élève qui l'a planté. Un fait que le proviseur du lycée espère qu'il suscitera plus de considération des élèves pour ces



Les élèves pendant le planting

arbres. « Notre souhait est que les élèves respectent ce qui a été fait. Nous avons voulu que chaque élève donne son nom à l'arbre qu'il a planté pour emmener les enfants à réaliser que détruire ces arbres c'est comme s'ils détruisaient aussi leurs collègues », a-t-il poursuivi. Tenant compte de l'importance de l'arbre pour l'homme et dans la lutte contre les changements climatiques, Chantal Louvosso Bouiti a appelé les Congolais au planting quotidien des arbres. « Il ne faut pas attendre seulement le 6 novembre, nous devons planter tous les jours. Planter un arbre c'est contribuer à l'atténuation des changements climatiques, sujet qui sera abordé à la COP 22 qui aura lieu dans quelques jours au Maroc. Plantons des arbres et luttons contre la déforestation qui contribue aux changements climatiques », a-t-elle déclaré. Et pour une meilleure implication des Congolais dans la lutte contre les émissions des gaz à effets de serre, la présidente de Femmes nouvelles a souhaité que l'État organise des sensibilisations et des formations. Il faut aussi opter pour les énergies renouvelables.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard rend hommage à Youlou Mabiala

Après le succès retentissant du concert hommage à Franklin Boukaka l'année dernière, le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard s'apprête à organiser, le 26 novembre, un concert rumba dédié au musicien congolais Youlou Mabiala. Une initiative qui vise à rendre à titre anthume hommage à l'une des icônes de la musique congolaise.

Artiste doué, auteur compositeur, arrangeur, chanteur et guitariste, Youlou Mabiala qui a plus d'une cinquantaine de chansons et enregistré près de dix albums a longtemps été le fleuron de la rumba dite odemba. Son timbre vocal et son inspiration tirée du vécu quotidien ont fait de lui un des plus grands compositeurs congolais que les critiques et chroniqueurs musicaux n'hésitaient pas à comparer au célèbre musicien français, Johnny Hallyday. Lors des concerts, Youlou Mabiala donnait toujours le meilleur de lui-même pour satisfaire le public.

En 2004, lors de la célébration du 44^e anniversaire de l'indépendance du Congo à Pointe-Noire, il est victime d'un accident cardio-vasculaire et sera évacué d'urgence en France pour des soins. Depuis, il entame une longue et difficile convalescence, mais sa santé reste toujours précaire. En guise de reconnaissance pour l'émérite musicien, le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard organise ce concert de rumba congolaise animé par les orchestres les Tchatchamens et les Makandas, spécialistes dans les interprétations de rumba. Michel Boyibanda, un des pères fondateurs de la rumba odemba et ancien coéquipier de Youlou Mabiala dans l'orchestre Les Trois frères avec Loko Massengo et Freddy Kebano, arrangeur et preneur, sont les deux principaux invités de ce concert.

Depuis l'année dernière, le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard s'est engagé dans une démarche de rendre hommage aux artistes musiciens qui ont marqué de leurs empreintes l'histoire de



Youlou Mabiala en France Crédit photo «Adiac»

la musique congolaise au pays et au-delà des frontières nationales. Ces hommes de cultures ont été et demeurent des maillons essentiels de la construction d'une conscience nationale par la qualité de leurs œuvres. Construire la mémoire collective et revaloriser la rumba font aussi partie des objectifs des initiateurs de ce concert qui sera aussi un tronc de bienfaisance pour la couverture des soins de rééducation de l'artiste.

Gilbert Youlou-Mabiala est née le 6 mars 1947. C'est le 15 août 1966, à peine sorti du groupe vocal Les Griots de Brazzaville, qu'il apparaît pour la première fois en public au sein de l'OK Jazz à Brazzaville auprès de Luambo Franco Makiadi. Son ascension est fulgurante. Il alignera des titres à succès : Obimi mbué, Babetoli ngai yo, Pungu ya bango... Vedette confirmée, il a évolué aux côtés de Luambo, Lutumba Simaro, Armando Brazos, Francis Bitsoumanou, alias Celi Bitsou, Longomba Vicky, Mulamba Mujos, Michel Boyibanda, Jean Kwamy, Georges Kiamuanganaou Verkys. Avec l'accord du grand maître Luambo, Boyibanda et Youlou partiront de l'OK Jazz pour former à Brazzaville l'orchestre Les Trois frères composé de Youlou-Mabiala, Loko Massengo et Michel Boyibanda. À la dislocation de ce groupe, il forme son propre orchestre Kamikaze Loningissa dans les années 80.

H.B.M.

COPA COCA-COLA

Les Brasseries du Congo et le ministère des Sports unis pour la même cause

Pour la réussite de la Copa Coca-Cola, les Brasseries du Congo ont reçu un appui de taille. Elles, par l'entremise de sa marque Coca-Cola, ont signé le 4 novembre avec le ministère des Sports et de l'Éducation physique un accord de partenariat dans lequel, le département des sports s'engage à mettre à disposition des organisateurs, ses installations et ses cadres techniques. Les Brasseries du Congo quant à elles, apporteront les fonds nécessaires pour la réussite de la Copa Coca Cola.

« Nous sommes là pour signer un accord de partenariat au sujet de ce championnat des 13-15 ans que nous organisons en milieu scolaire et nous avons voulu partager ce fardeau avec le ministère des Sports, qui a la matière pour mieux gérer cela. Nous apporterons tous les fonds nécessaires pour l'organisation et le ministère mettra à notre disposition les installations sportives et les cadres techniques », a expliqué Léger Ossombi Dira, le chef de marque Coca-Cola.

La compétition qui a vu le jour depuis 2009 aurait dû être lancée plutôt mais pour des raisons techniques, a précisé le chef de marque Coca-Cola, elle a connu un grand retard. Sur le plan organisationnel, sa philosophie n'a pas du tout changé. Elle réunira les jeunes scolarisés, dont l'âge varie entre 13 et 15 ans, en vue de cultiver les valeurs positives et promouvoir les échanges culturels entre les jeunes et le développement du sport scolaire, les valeurs olympiques et éthiques. L'autre objectif consiste à apporter la contribution de cette marque à l'épanouissement des jeunes à travers le sport.



Photo de famille des membres du comité d'organisation avec Léon Alfred Opimbat (Adiac)

Une précision de taille : pour cette année, la compétition va se disputer dans les deux principales villes du Congo: Brazzaville et Pointe-Noire. Elle mettra aux prises 200 équipes,

dont 100 dans chaque zone. « Pour cette année, nous avons retenu deux principales villes pour relancer, vu les délais et le retard technique que nous avons

connus : Brazzaville et Pointe-Noire et nous allons également inclure une équipe de Dolisie : la championne en titre. Nous étions à 48 équipes et maintenant nous allons passer à 200. Donc 100 qui vont représenter Brazzaville et

écoles et que seuls les élèves régulièrement inscrits y participeront. « D'abord nous féliciter de cet accord de partenariat avec les Brasseries du Congo et particulièrement avec sa marque Coca-Cola. Le projet va consister, en ce qui nous concerne d'abord à aller vers la détection des jeunes du 13 à 15 ans. Nous avons insisté sur cette catégorisation pour permettre à ce que l'élite puisse se reconstruire par catégories. Je crois que nous sommes tombés d'accord aussi bien avec le sponsor mais également avec le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire pour qu'effectivement ça soit des jeunes scolarisés qui intègrent bien la catégorie 13 à 15 ans », a commenté Léon Alfred Opimbat. Saluant l'initiative, le ministre des Sports et de l'Éducation physique a estimé que la Fécofoot sera le plus grand bénéficiaire de la compétition, dont la finale se disputera au stade de l'Unité à Kintélé. « Il y a la viabilisation des infrastructures sportives, puisque comme nous le savons, ce sont les infrastructures qui sont mises à la disposition des athlètes. Là effectivement cet accord de partenariat va permettre aux jeunes scolarisés de pouvoir s'appropriés ces infrastructures sportives. Pour nous la viabilisation passe aussi par l'organisation de ce type de rencontres. »

James Golden Eloué

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

L'olympiade 2017-2020 lancée pour placer l'athlète au centre de l'action

23 fédérations sur 25 ont pris le départ, le 7 novembre au Gymnase Henri Elendé, à l'occasion du lancement par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, de l'olympiade 2017-2020. Mais l'on retiendra une consigne particulière, donnée à ces fédérations sportives nationales qui venaient de renouveler leurs instances dirigeantes, celle d'éviter les faux départs

« Vous êtes maintenant dans vos starting-blocks comme des sprinteurs prêts à prendre le départ devant les regards vigilants et les oreilles attentives du chef de l'Etat, du gouvernement et toute la communauté sportive et non sportive prête à vous juger aux résultats », a déclaré Léon Alfred Opimbat. Et au président du Comité national olympique et sportif congolais d'appuyer : « Dès aujourd'hui comme en athlétisme, éviter les faux départs qui, à coup sûr, disqualifieront les mauvais dirigeants », a précisé Raymond Ibata.

L'olympiade 2017-2020 a été, en effet, lancée sur le thème : « L'athlète au centre de notre action ». Selon le ministre des Sports et de l'Éducation physique, ce thème vise la performance sportive aux compétitions intermédiaires, toutes disciplines confondues pendant l'olympiade mais aussi et surtout, a-t-il précisé, dans son mot d'orientation, aux Jeux africains de Malabo en 2019 et aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Autres compétitions qui attendent les nouveaux dirigeants des fédérations

ne sont pas aussi à négliger : il s'agit, selon le président du CNOSC, de préparer et participer aux Jeux africains de la Jeunesse en 2018 à Alger en Algérie, aux Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2018 à Buenos Aires en Argentine. « Notre tâche sera ardue. En effet, après les bons résultats aux récents Jeux africains de Brazzaville et une quatrième place au plan mondial au lancer du poids aux Jeux Olympiques de Rio, le Congo saurait faire moins avec toutes ses infrastructures sportives mises à notre disposition », a-t-il rappelé.

Au nombre des recommandations, Léon Alfred Opimbat a invité les fédérations à œuvrer à la gestion apaisée des bureaux exécutifs et à régulariser la situation administrative de chacune d'entre elles par l'acquisition d'un siège social et l'ouverture d'un compte bancaire. Il a demandé aux gestionnaires des fédérations d'assurer le bon fonctionnement de leurs structures respectives par la tenue des conseils fédéraux, des assemblées générales mais aussi d'assurer la vulgarisation de leurs disciplines pour augmenter le nombre d'athlètes et élargir le nombre des clubs, des ligues et sous-ligues. Toujours dans le cadre de la recherche de l'efficacité, le ministre des Sports et de l'éducation physique a aussi insisté sur la formation des cadres administratifs, des animateurs, des encadreurs sportifs et officiels à tous les niveaux, sans oublier l'organisation des championnats des ligues départementales et nationales.

Léon Alfred Opimbat remet la



Léon Alfred Opimbat et les dirigeants des fédérations (DR)

balle dans le camp des fédérations

« A ces axes qui ambitionnent la performance, les fédérations sportives nationales se doivent également d'œuvrer pour l'harmonisation des saisons sportives, la catégorisation des sportifs et la programmation des compétitions », a souhaité Léon Alfred Opimbat.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé aux fédérations le rôle que jouera l'Etat pour accompagner le développement des activités physiques et sportives dans le pays. Le gouvernement, a-t-il expliqué, apportera une assistance matérielle, financière et en personnel. « Notre accompagnement est donc acquis pour la mise à disposition de toutes les installations et équipements sportifs existants dans tous les départements

de notre pays, la mise à votre disposition du matériel didactique et sportif, le financement des compétitions internationales de clubs et des Diables rouges, toutes disciplines confondues et la mise à disposition des cadres des sports devant servir dans les différentes instances fédérales », a-t-il dit. Et de conclure : « Chaque composante doit jouer sa partition. Les pouvoirs publics jouent la leur. A vous de jouer la vôtre. La balle est dans votre camp », a déclaré le ministre des Sports.

Les nouveaux dirigeants des fédérations

Ont été élus présidents : Athlétisme, Jean Baptiste Ossé (président); Badminton, Thomas Bakala; Basketball, Bruno Jean Richard Itoua; Boxe, Richard Bienvenu Mouambouma; Boxe

des pharaons renouée, Jean Samba; Cylisme, Armel Lajuve Lengou; Escrime, Albert Kaya; Gymnastique, François Bakana; Haltérophilie, Fernand Sabaye; Handball, Jean Claude Ibovi; Judo, Marien Ikama Ngouabi; karaté et arts martiaux affinitaires, Dominique Ondzé; Kyokhusin, Paul Mahounga; Luttes associées, Alphonso Siafoumou; Natation, Rachel Dominique Ngouabi; Nzango, Cissé Aminata Sophia Elena Vallerie; Rugby, Paulin Mandoumou; Sports de boules, Fidèle Padi; Sports de travail, Robert Jean Raphaël Massamba Débat; Tennis, Germain Ickonga Akindou; Tennis de table, Jean Marie Okouna; Volleyball, Jean Claude Mopita; Wushu, Steve Djibril Kouma. Le Taekwondo et Jujitsu sont les deux fédérations, n'ayant pas pu organiser les élections.

J.G.E.